

Rapport à
S.E.M. Abdou DIOUF
Secrétaire général
de la Francophonie



sur

la promotion de la langue française et de la Francophonie dans les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver

par Pascal COUCHEPIN
Grand Témoin de la Francophonie
Ancien Président de
la Confédération suisse

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



40
ans



Rapport à **S.E.M. Abdou DIOUF**
Secrétaire général de la Francophonie

sur

**la promotion de
la langue française et
de la Francophonie
dans les Jeux olympiques
et paralympiques
de 2010 à Vancouver**

par **Pascal COUCHEPIN**
Grand Témoin de la Francophonie
Ancien Président de la Confédération suisse

Introduction

Lorsque, le 29 juin 2009¹, le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, m'a fait l'honneur de me nommer Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver, plusieurs de mes interlocuteurs m'ont prédit que ce serait « *plus difficile à Vancouver qu'à Pékin* » !

Assurer le respect du bilinguisme à l'occasion de l'un des plus grands événements sportifs internationaux de l'année, dans une province canadienne à majorité anglophone et sinophone, représentait en effet un véritable défi.

Une fois sur place, lors de nos rencontres préparatoires comme durant les Jeux, j'ai vu John Furlong et ses collaborateurs du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver 2010 (COVAN) répondre avec élégance aux questions légitimes des autorités fédérales et provinciales canadiennes, des médias et des associations francophones du Canada et d'ailleurs, dont le niveau d'attente en matière de visibilité et d'usage de la langue française était bien entendu très élevé.

Le Canada est en effet un pays dont les deux langues officielles sont le français et l'anglais. Il est de surcroît un État membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et l'un de ses principaux contributeurs.

Dans ces conditions, il était inimaginable que des Jeux au Canada ne puissent donner l'exemple. Dans la lettre de mission qu'il m'avait remise le 29 juin 2009, le Secrétaire général n'avait pas manqué de le mentionner et de souligner toute la dimension politique du défi qu'il me chargeait de relever.

Le résultat fut à la mesure de nos attentes. Non seulement les Jeux de Vancouver, dont plusieurs responsables du Mouvement olympique disent qu'ils furent les « *meilleurs Jeux d'hiver* », se sont avérés innovants en matière de bilinguisme. Mais ils ont également offert une place inédite à la francophonie sportive et culturelle, canadienne et internationale, particulièrement sur la Place de la Francophonie au cœur de Vancouver. Ils ont également permis à l'OIF et à ses États et gouvernements de convier et de valoriser, pendant toute la durée des Jeux, une quinzaine de lauréats des concours sportifs et culturels des Jeux de la Francophonie de Beyrouth.

1. Voir ma lettre de mission en annexe 1, page 42.

J'ai fréquemment été interrogé sur la nature, voire la nécessité, de ma mission dans un pays francophone. S'agissait-il pour moi d'aller « contrôler » le respect par le Canada du principe de bilinguisme lors des Jeux olympiques et paralympiques ?

Dès le début, j'ai estimé que tous les instruments de contrôle étaient déjà en place au Canada. En conséquence, j'ai choisi d'apporter au COVAN le soutien et la confiance de la communauté francophone internationale et d'accompagner ses remarquables efforts, tant dans la préparation des Jeux que pendant leur déroulement et à leur issue².

J'ai également tenu à travailler en très étroite collaboration avec le Mouvement olympique. Tout d'abord avec le président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, qui fut un formidable ambassadeur de la langue française tout au long des Jeux. Mais aussi avec les membres francophones du CIO que j'ai rencontrés et réunis à plusieurs reprises pendant les Jeux. Je me réjouis d'avoir ainsi pu tisser avec eux une réelle relation de confiance qu'il faut désormais faire perdurer.

L'héritage de Vancouver ne s'arrête pas là. Nous poursuivons notre coopération avec d'anciens collaborateurs du COVAN, d'une part en préparant un « Guide des bonnes pratiques linguistiques » qui sera légué au Mouvement olympique. D'autre part, en établissant ensemble les contacts nécessaires avec les organisateurs des Jeux de Londres. Comme vous le découvrirez au fil de ces pages, à Vancouver, la langue française a indéniablement remporté la médaille d'or.

Je tiens à remercier les responsables de l'OIF de l'appui constant qu'ils m'ont témoigné. Mme Audrey Delacroix, en particulier, a été d'une rare efficacité. Son action a largement contribué au succès de cette mission. M. Stéphane Decoutère, mon ancien conseiller personnel, m'a accompagné lors des voyages de préparation d'août et de novembre ainsi que durant les Jeux. Son entregent et son sens de l'organisation ont permis d'éviter beaucoup de problèmes. Son amitié m'a été précieuse...

2. Voir mon programme d'activité 2009-2010 en annexe 2, page 45.

1

Le contexte de la mission

1.1 La place de la langue française dans les Jeux olympiques et paralympiques

La première langue officielle des Jeux olympiques

Engagée dans la promotion de la langue française dans les Jeux olympiques depuis les Jeux d'Athènes en 2004, l'OIF et avant elle le gouvernement français, fonde la légitimité de son action sur la règle 24 de la Charte olympique. Celle-ci fait de la langue française la première langue du CIO énonçant les principes suivants :

1/ Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.

2/ À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, espagnol, russe et arabe.

3/ En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi, sauf disposition expresse écrite contraire.

La pratique n'est que très partiellement respectueuse de ces dispositions. S'il est vrai que la plupart des documents officiels du CIO sont publiés dans les deux langues, les documents de travail n'existent la plupart du temps qu'en anglais. Dans ce contexte, l'alinéa 3 ci-dessus, qui pose la primauté du français sur l'anglais en en faisant la langue d'arbitrage, ne peut être appliqué. Cela est d'autant plus gênant qu'il s'agit souvent de documents techniques, véritables outils de travail pour la famille olympique.

La prédominance de l'anglais dans tous les secteurs de la vie internationale, ainsi que la tendance très répandue parmi les francophones de s'exprimer dans la langue de Shakespeare, quand bien même l'usage du français serait possible, expliquent en grande partie les choix pragmatiques et économiques du CIO en faveur de l'anglais.

Dans le contexte spécifique des Jeux olympiques (JO) toutefois, l'usage et la visibilité du français ont fortement progressé lors des deux dernières éditions. Le fait qu'ils se tiennent cette année au Canada a été un atout majeur qui a bénéficié tant aux Jeux olympiques que paralympiques.

Le cas particulier des Jeux paralympiques

La mise en place des Jeux paralympiques est supervisée par le Comité international paralympique (IPC), organisation à but non lucratif distincte du CIO. Installé à Bonn, en Allemagne, et présidé par le Britannique Phil Craven, ancien capitaine de l'équipe anglaise de basket-ball en fauteuil roulant, l'IPC n'est pas soumis à la Charte olympique en matière linguistique et ne reconnaît que l'anglais en qualité de langue officielle.

En conséquence, le principe de bilinguisme ne s'impose pas a priori dans l'organisation des Jeux paralympiques. C'est d'ailleurs l'argument retenu par les organisateurs des éditions précédant celle de Vancouver, pour justifier la quasi totale absence de langue française dans les Jeux paralympiques. Dans le meilleur des cas, seuls les instruments produits dans les deux langues pour les JO et réutilisables, telle la signalétique, étaient également présents lors des Jeux paralympiques. En revanche, aucuns frais n'étaient engagés pour la réalisation d'outils bilingues spécifiques, confortant dans l'esprit de certains l'idée que les athlètes des Jeux paralympiques étaient moins bien considérés que ceux des Jeux olympiques.

Pourtant, les Jeux d'hiver de Vancouver vont marquer un tournant qui, je l'espère, créera un précédent et produira ses effets sur les éditions futures. Comme nous le verrons plus loin, nous avons assisté en 2010 aux premiers Jeux paralympiques bilingues, sous l'effet conjugué de deux éléments favorables. D'une part, les Jeux paralympiques sont désormais coordonnés par le même comité d'organisation que les Jeux olympiques, ce qui facilite la mise en place d'une politique et d'une structure d'ensemble. D'autre part, l'enjeu politique posé par l'exigence de respect du bilinguisme au Canada rendait inimaginable la mise à l'écart du français pendant les Jeux paralympiques, sous peine de susciter de très vives critiques et une forte émotion.

1.2 Le contexte politique et linguistique des Jeux au Canada

Un dispositif juridique et institutionnel favorable au bilinguisme

Outre la légitimité juridique issue de la Charte olympique sur laquelle se fonde l'action de l'OIF, le système juridique et institutionnel canadien a constitué un atout formidable pour permettre l'organisation du plus grand événement sportif international en deux langues.

Le Canada s'est effectivement doté dès 1969 d'une loi sur les langues officielles. Celle-ci proclame le français et l'anglais en tant que langues officielles de l'État fédéral canadien. En application de cette loi, le Parlement fédéral est tenu de légiférer dans des versions française et anglaise, qui ont toutes deux une portée officielle. Il en est de même pour les textes réglementaires publiés par le gouvernement. Les citoyens ont en outre le droit d'être entendus devant un tribunal fédéral dans la langue officielle de leur choix. Enfin, cette loi permet l'usage égal du français et de l'anglais comme langues de travail au sein de la fonction publique fédérale dans certaines provinces dites bilingues (particulièrement les régions de Montréal, d'Ottawa-Gatineau et le Nouveau-Brunswick), à condition que la demande de services dans l'une ou l'autre des deux langues soit suffisante.

La loi sur les langues officielles prévoit également la mise en place d'une instance de contrôle et de régulation et crée le Commissariat fédéral aux langues officielles. Actuellement dirigé par l'ancien journaliste parfaitement bilingue Graham Fraser, le Commissariat est chargé par le Parlement de recevoir les plaintes du public, de mener des enquêtes et de formuler des recommandations.

M. Fraser et ses collaborateurs, que j'ai eu le plaisir de rencontrer à trois reprises avant et pendant les Jeux, se sont beaucoup investis dans la préparation des Jeux et ont indéniablement contribué à en faire un événement véritablement bilingue. Ce Commissariat a fait preuve d'une détermination, d'un pragmatisme et d'une efficacité qui, conjugués à l'ouverture d'esprit du COVAN, ont permis d'obtenir les résultats que je présenterai plus loin.

Une forte attente canadienne, francophone et internationale

Très en amont des Jeux de Vancouver, la question du respect du bilinguisme est devenue au Canada un sujet politique sensible, suivi de près au plus haut niveau par les médias comme par la société civile francophone. La célébration du quarantième anniversaire de la loi sur les langues officielles tout au long de l'année 2009 aura indéniablement renforcé l'attention portée à cette question, compte tenu de l'imminence des Jeux.

Dès le 14 novembre 2002, l'attente des autorités politiques en faveur de la dualité linguistique s'est traduite juridiquement et politiquement pour les organisateurs des Jeux dans l'Annexe A³ de l'Entente multipartite signée entre les partenaires de la candidature de Vancouver, à savoir le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique, la Ville de Vancouver, la municipalité de villégiature de Whistler, le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien, la Société de candidature de Vancouver 2010, devenue Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Dans de nombreux domaines, l'Entente définissait le rôle de chaque signataire et les relations d'affaire qui les liaient. Il y était également question des contributions financières, des responsabilités légales et des legs sportifs des Jeux.

En matière de bilinguisme, force est de constater le très haut niveau d'exigence fixé au COVAN. Tous les domaines identifiés depuis plusieurs années par l'OIF pour assurer tant l'usage que la visibilité du français pendant les Jeux, aussi bien pour la famille olympique que pour les médias et les spectateurs, étaient couverts par l'Annexe A de l'Entente. Le cap était fixé, restait désormais aux signataires à rassembler leurs forces pour atteindre les objectifs qu'ils avaient eux-mêmes définis. Malgré cela, le COVAN a dû réaliser un important travail de sensibilisation et de pédagogie pour promouvoir et rassembler les énergies permettant de faire appliquer les dispositions de l'Annexe A.

La tâche était d'autant plus considérable que deux éléments conjoncturels sont venus relever le niveau d'attention porté sur l'enjeu du bilinguisme. D'une part, comme je l'indiquais précédemment, la célébration, tout au long de l'année 2009, du quarantième anniversaire de la loi sur les langues officielles. Cet élément aura très probablement contribué à renforcer la prise de conscience sur la nécessité de considérer avec le plus grand sérieux la question du bilinguisme.

D'autre part, la situation linguistique de la province de la Colombie-Britannique qui accueillait les Jeux olympiques et paralympiques.

3. Voir en annexe 4, page 64.

Très éloignée des terres québécoises pétries de culture et de langue françaises, la Colombie-Britannique est très majoritairement anglophone puis sinophone, de culture comme de langue. Le français arrive en treizième position et, sur ses 4 millions d'habitants, la province ne compte que 300 000 francophones dont 60 000 à Vancouver. Beaucoup était donc à faire, non seulement pour assurer techniquement la visibilité et l'usage du français dans des proportions suffisantes pendant les Jeux, mais aussi et surtout pour convaincre les autorités et la population locale de l'intérêt d'atteindre cet objectif. Comme me l'ont souvent indiqué plusieurs résidents francophones lors de mes différentes visites à Vancouver, les revendications en faveur du respect du bilinguisme étaient ici particulièrement mal perçues. Tout au long de ma mission, j'assisterai et je constaterai pourtant une véritable évolution des mentalités, comme je l'expliquerai plus tard.

Ce sujet sensible du respect des langues officielles a été suivi de très près tout au long de la préparation des Jeux par les plus hautes autorités politiques. Par le Premier ministre du Canada, le Très Honorable Stephen Harper, qui a d'ailleurs nommé durant l'été 2009 un « Envoyé personnel du Premier ministre du Canada en matière de langues officielles aux Jeux d'hiver de 2010 » en la personne de M. Jacques Gauthier, déjà président du Comité consultatif des langues officielles du COVAN et membre du Comité olympique du Canada. Le ministre fédéral du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'Honorable James Moore, et la ministre fédérale des Affaires intergouvernementales et de la Francophonie, l'Honorable Josée Verner, que j'ai rencontrés à plusieurs reprises lors de mes visites à Ottawa et Vancouver, se sont également beaucoup impliqués. Le Parlement du Canada, sous l'égide notamment du Comité sénatorial sur les langues officielles et du Comité permanent sur les langues officielles, n'a pas manqué non plus de s'intéresser au sujet, demandant régulièrement au commissaire fédéral pour les langues officielles et au COVAN de lui rendre compte de la situation du bilinguisme dans la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver. Les gouvernements des provinces du Québec et de Colombie-Britannique, les maires de Vancouver et de Whistler n'ont pas non plus manqué à l'appel.

Pour sa part, la société civile francophone, représentée en particulier par la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et la Fédération des francophones de Colombie-Britannique (FFCB), a relayé sans cesse auprès des autorités fédérales, provinciales et du COVAN, les attentes, parfois les inquiétudes, et les propositions des francophones du Canada.

Les médias, enfin, ont également joué un rôle de veille extrêmement important dans la phase de préparation des Jeux, se faisant l'écho des signaux d'alarme tirés par le commissaire fédéral aux langues officielles ou par les associations francophones. Pendant les Jeux également, tout particulièrement au cours

de la première semaine, ils se sont très largement prononcés sur la place, considérée comme insuffisante, du français lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux. Ils ont ensuite infléchi leur position à mesure que les compétitions et autres événements se déroulaient dans une ambiance parfaitement bilingue, comme je l'expliquerai plus loin.

Au Canada, la question du bilinguisme ne se réduisait donc pas à la seule question du respect d'un article de la Charte olympique ou d'une loi. Il s'agissait de défendre et de promouvoir les valeurs profondes du Canada et sa capacité à faire preuve d'exemplarité sur la scène nationale et internationale. C'est dans cet esprit que le commissaire fédéral aux langues officielles titrait son rapport de septembre 2009 *Vancouver 2010, une occasion en or – Viser un modèle canadien de la dualité linguistique dans le sport international*. Plus récemment, le gouvernement fédéral définissait le bilinguisme officiel comme une valeur canadienne fondamentale, affirmant le 3 mars 2010 dans le discours du Trône : « *Les deux langues officielles du Canada font partie intégrante de notre histoire et nous confèrent un avantage unique dans le monde*⁴. »

La communauté internationale francophone ne pouvait bien entendu pas rester insensible à l'exemple qui serait donné par le Canada et la décision du Secrétaire général de la Francophonie de nommer un Grand Témoin de la Francophonie pour ces Jeux en terre francophone en était le signe. Le niveau élevé de ses attentes a été confirmé par S.E.M. Abdou Diouf lui-même le 11 février 2010, à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux, dans une interview donnée au journal québécois *Le Devoir* lors de sa visite à Montréal.

1.3 La prise en compte croissante du fait francophone

L'héritage des précédents Grands Témoins de la Francophonie et mes priorités

Nommé par le Secrétaire général de la Francophonie depuis les Jeux d'Athènes en 2004, chacun des Grands Témoins qui m'ont précédé a ouvert une phase nouvelle et fait progresser significativement le sujet.

M. Hervé Bourges et Mme Lise Bissonnette, respectivement Grands Témoins pour les Jeux d'été d'Athènes et les Jeux d'hiver de Turin, ont permis une triple prise de conscience.

4. Gouvernement du Canada, discours du Trône, Ottawa, 3 mars 2010, version en ligne (www.discours.gc.ca/fra/media.asp?id=1388Site du gouvernement)

D'une part, l'affaiblissement de la langue française dans le Mouvement olympique. Au fil des années, elle est devenue quasi exclusivement une langue de cérémonie et non plus une langue de travail, largement supplantée, comme nous l'avons vu plus haut, par l'anglais.

D'autre part, la nécessité de mobiliser le plus grand nombre possible d'États et de gouvernements francophones autour de cette question, afin de prolonger et de renforcer les efforts déployés par la France depuis 1994.

Enfin, la nécessité de porter ce sujet sur la scène politique et non plus seulement technique.

Ces recommandations et mises en garde ont été suivies d'effets dès la préparation des Jeux de Pékin par le Secrétaire général de la Francophonie qui a choisi pour la première fois un ancien chef de gouvernement en qualité de Grand Témoin de la Francophonie, Jean-Pierre Raffarin. M. Raffarin s'est ensuite attaché à multilatéraliser l'action de l'OIF, à sensibiliser les autorités olympiques et chinoises au plus haut niveau et à donner une forte visibilité à son action et à celle de l'OIF.

Cette succession d'initiatives a porté ses fruits puisqu'à Pékin, malgré toutes les craintes quant au respect du bilinguisme qui ont précédé les Jeux, M. Raffarin a délivré la note de 15 sur 20 au comité d'organisation.

Pour ma part, je n'ai jamais douté de la volonté et de la capacité du CIO, du Canada et du COVAN d'organiser des Jeux bilingues et exemplaires. En plus d'assurer la continuité avec les efforts de mes prédécesseurs, notamment en matière de multilatéralisation et de visibilité de notre action, j'ai concentré mes efforts dans trois domaines.

D'une part, assurer le COVAN de notre confiance, accompagner ses efforts, lui faire bénéficier de notre soutien politique et de notre expertise technique.

D'autre part, renforcer durablement les liens avec la famille olympique francophone, particulièrement avec les membres du CIO.

Enfin, saisir l'opportunité de Jeux en terre francophone pour valoriser la diversité culturelle et la richesse sportive de la francophonie internationale, de l'Afrique, ainsi que sa jeunesse.

Sur chacun de ces points, des avancées significatives ont été accomplies, fondées sur des partenariats de qualité avec les États et gouvernements francophones, la famille olympique, le COVAN et les associations francophones du Canada.

Des partenariats étroits avec la famille olympique et la famille francophone

Dès le lendemain de ma nomination par le Secrétaire général de la Francophonie, j'ai tenu à me rendre à Lausanne, au siège du CIO, pour y rencontrer Jacques Rogge et partager avec lui les enjeux déjà identifiés sur le sujet qui m'était confié. Nous avons eu un entretien en profondeur et une coopération tout aussi harmonieuse et efficace tout au long de la préparation et du déroulé des Jeux. Dès ce premier entretien, j'ai souhaité le sensibiliser sur le contexte politique particulier du Canada au regard du bilinguisme et des attentes sans précédent qui en découleraient inévitablement. Il m'apparaissait évident que chacun des discours qu'il prononcerait pendant les Jeux serait examiné à la loupe et chronométré par les associations et les médias canadiens pour vérifier le respect, par le président du CIO lui-même, du bilinguisme, valeur ancienne commune à l'olympisme et au Canada, pays hôte des Jeux. J'avais été conforté dans cette analyse par les critiques émises après le discours qu'il avait prononcé à Vancouver au mois de février 2009, lors de la cérémonie des invitations de la famille olympique, un an avant les Jeux. Exprimé essentiellement en anglais, il avait déjà suscité une certaine émotion au Canada.

Je n'ai pas été déçu par la suite par les choix de M. Rogge et je pourrais même ajouter que j'en ai été impressionné. Dès le 9 février 2010, soit trois jours avant l'ouverture des Jeux de Vancouver, il a présidé, à Vancouver, avec la Très Honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, l'Honorable Gordon Campbell, Premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Gregor Robertson, maire de Vancouver, et M. John Furlong, directeur général du COVAN, la cérémonie d'ouverture de la Session du CIO à laquelle j'étais convié et s'est exprimé à parité en français et en anglais. Avant même l'ouverture des Jeux, le ton était donc donné. Ce parti pris s'est confirmé en particulier lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux au cours desquelles le président du CIO a prononcé des discours parfaitement bilingues. Devant les caméras du monde entier, il a ainsi adressé un message fort de respect et de considération à l'adresse de la communauté francophone canadienne et internationale que je souhaite saluer et féliciter de façon appuyée. Un précédent avec une forte portée symbolique a ainsi été créé. M. Rogge saura très certainement s'en souvenir lorsque le rideau s'ouvrira sur les Jeux de Londres, de Sotchi et de Rio. Je ne saurais que l'encourager, avec mon successeur, à inscrire ses futures interventions dans la continuité de Vancouver où il a su donner une vision plus ouverte et multiculturelle du monde olympique.

J'ajoute que la collaboration avec le CIO a également été excellente sur le plan opérationnel. Les collaborateurs de M. Jacques Rogge, dont l'efficacité n'est pas à démontrer, ont toujours apporté avec beaucoup d'élégance tout le soutien nécessaire à la bonne réalisation de ma mission. Cela vaut tant pour les accréditations d'excellent niveau qui me permettaient de circuler sans

restriction que pour l'accès à un véhicule particulier de la famille olympique, l'hébergement dans les hôtels de la famille olympique, ou encore l'accès au système de diffusion de l'information à la famille olympique.

J'ai également eu un soutien et des liens privilégiés avec plusieurs membres du CIO. Ainsi, MM. René Fasel⁵ et Denis Oswald⁶ ont été présents à mes côtés en de nombreuses occasions et ont souvent facilité mes démarches et mes contacts. Je tiens à les en remercier très chaleureusement et à souligner leur engagement au service des valeurs communes à l'olympisme et à la Francophonie.

Le 18 février 2010, j'ai eu le plaisir de convier à déjeuner l'ensemble des membres francophones du CIO à la Maison de la Suisse située sur Granville Island au cœur de Vancouver. Neuf membres du CIO m'ont fait l'honneur d'y participer, à savoir : Mmes Irena Szewinska et Rania Elwani, MM. René Fasel, Denis Oswald, Lassana Palenfo, Patrick Baumann, Mohamed Mzali, Mustapha Larfaoui et Toni Khouri. Précédemment, les membres du CIO honorèrent également de leur présence l'événement francophone organisé par l'OIF le 13 février à Whistler. J'y reviendrai plus tard. Je pense pouvoir affirmer que, au fil de ces rencontres régulières et conviviales, une relation de confiance s'est peu à peu tissée qui peut conduire sur une bonne collaboration avec l'OIF, notamment dans le cadre de la préparation des Jeux de Londres.

L'autre partenaire olympique de premier plan fut tout naturellement le COVAN, dont j'ai rencontré le directeur général, M. John Furlong, dès ma première visite à Vancouver le 14 août 2009. Ensemble, nous avons signé une Convention pour la promotion du français dans les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver 2010⁷. Cette convention a été préparée par l'OIF et le COVAN après que ses grands principes eurent été définis par le Secrétaire général de la Francophonie et M. Jacques Gauthier, président du Comité consultatif pour les langues officielles (CCLO), lors d'une rencontre à Paris le 29 mai 2009.

Ce texte s'inscrit dans la continuité de celui signé en novembre 2007 par MM. Jean-Pierre Raffarin et Liu Qi en amont des Jeux de Pékin. Elle engage de la même façon l'OIF et la communauté francophone internationale, ainsi que le comité d'organisation des Jeux. Elle va toutefois au-delà sur plusieurs points.

5. Membre de la Commission exécutive du CIO, président de l'Association des fédérations internationales des sports d'hiver et de la Fédération internationale de hockey sur glace, président de la commission de coordination des Jeux de Vancouver pour le CIO.

6. Membre de la Commission exécutive du CIO, président de l'Association des fédérations internationales des sports d'été, président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron, président de la commission de coordination des Jeux de Londres.

7. Voir en annexe, page 50.

D'une part, en fixant un niveau plus élevé d'exigence en matière de respect du bilinguisme, reprenant les engagements pris par l'ensemble des autorités canadiennes et du COVAN dans l'Annexe A de l'Entente multipartite.

D'autre part, en encourageant la coopération entre l'OIF et le COVAN dans les domaines sportif, culturel et en direction de la jeunesse. Ensuite, elle innove en prévoyant la mise en place d'un « legs linguistique » qui, sous la forme d'un « Guide des bonnes pratiques linguistiques », permettra au CIO et aux futurs organisateurs des Jeux de bénéficier de l'expérience de Vancouver.

Enfin, la convention élargit son champ d'application aux Jeux paralympiques, ce qui n'avait pas pu être obtenu à Pékin. La suite nous montrera que son application nous a donné pleine satisfaction.

À la suite des efforts engagés à Pékin et en vertu de la convention signée à Vancouver, je me suis attaché à associer étroitement les États et gouvernements francophones à nos initiatives. Les autorités canadiennes tout naturellement, dont j'ai rencontré les plus hauts représentants lors de mes trois visites au Canada en août et novembre 2009 puis en février 2010. J'ai été reçu par la Très Honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, très sensible à la promotion de la langue française, de la paix, et à l'éducation des jeunes. J'ai également rencontré les ministres fédéraux l'Honorable Lawrence Cannon, le ministre des Affaires étrangères, l'Honorable Josée Verner, ministre des Affaires intergouvernementales et de la Francophonie, l'Honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. J'ai également été très sensible à l'accueil des autorités québécoises, particulièrement celui de M. Jean Charest, Premier ministre du Québec, M. Pierre Arcand, ministre des Relations internationales, et Mme Christine Saint Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Mme Naomi Yamamoto, ministre de la Francophonie de la Colombie-Britannique, fut également l'une de mes interlocutrices privilégiées. Enfin, je tiens à souligner le rôle crucial joué par M. Ken Melamed, maire anglophone et francophile, dans le rayonnement de la langue française et de la Francophonie à Whistler. Il s'est très fortement engagé pour assurer la présence de notre langue et de nos artistes dans sa ville, poussé par son amour pour la langue de Senghor. Je tiens ici à rendre un hommage tout particulier à son engagement exemplaire.

Comme je le détaillerai plus tard, les autorités canadiennes, québécoises et de Colombie-Britannique ont engagé des efforts importants pour assurer le rayonnement de la langue française et de la francophonie culturelle canadienne et internationale pendant les Jeux olympiques.

Les autres États et gouvernements francophones ont également été à nos côtés tout au long de la préparation des Jeux. D'une part, par une contribution financière, à l'instar de la Confédération suisse qui a consacré un budget de

200 000 francs suisses (132 000 euros) à mes activités de Grand Témoin. D'autre part, au travers de leurs ambassadeurs à Ottawa et de leurs consuls généraux à Vancouver. J'ai également pu compter sur le soutien tout particulier de l'ambassadeur Alexandre Fasel et du département fédéral suisse des Affaires étrangères tout au long de ma mission.

Dès le 8 juillet 2009, en effet, une première réunion informelle des « chefs de missions diplomatiques accrédités à Ottawa des pays membres de l'OIF » s'est tenue dans la capitale canadienne. Elle a consacré la création d'un Groupe des ambassadeurs francophones, faisant suite aux discussions menées en ce sens dans le cadre du groupe africain francophone.

Ce groupe est depuis lors dirigé par un comité de coordination présidé par l'ambassadeur de Tunisie, S.E.M. Mouldi Sakri. Il est appuyé par trois coordonnateurs adjoints régionaux (les ambassadeurs du Cameroun, d'Haïti et de Roumanie), ainsi que par un trésorier et rapporteur général du comité (l'ambassadeur de France). Les autorités canadiennes n'en sont pas membres mais sont régulièrement conviées à ses réunions. Le groupe s'est fixé trois objectifs. D'une part, assurer la visibilité et faire valoir la solidarité du groupe francophone au Canada ; d'autre part, promouvoir les intérêts du groupe à travers des activités d'ordre diplomatique, économique, culturel, social ; enfin, se concerter périodiquement sur les grandes questions d'ordre international interpellant la Francophonie pour faire des contributions communes en relation avec des événements ou des manifestations francophones qui pourraient se dérouler au Canada. J'ai eu le plaisir de rencontrer ses membres à deux reprises, tout d'abord le 13 août 2009 lors d'une réception organisée à l'invitation de l'ambassadeur de Suisse, S.E.M. Werner Baumann, puis le 23 novembre 2009 à l'occasion d'un petit déjeuner de travail initié par l'ambassadeur de France, S.E.M. François Delattre. Le soutien des ambassadeurs francophones a été un atout précieux tout au long de ma mission et a confirmé tout l'intérêt de disposer, dans le pays hôte des Jeux, d'un relais diplomatique francophone coordonné, puissant et efficace. Je ne verrais que des avantages à ce qu'une telle initiative soit reprise sous l'impulsion de l'OIF dans le cadre de la préparation des Jeux de Londres, de Sotchi et de Rio.

Aux côtés de ce groupe, nous avons installé lors de ma visite d'août 2009 un comité de coopération OIF/COVAN chargé d'assurer la mise en œuvre de notre convention. Présidé par le consul général de Suisse à Vancouver, M. Walter Deplazes, il réunissait à ses côtés le consul général de France à Vancouver, M. Alexandre Garcia, l'attaché culturel du consulat général de France, M. Hadrien Laroche, la directrice des langues officielles du COVAN, Mme Francine Bolduc et sa collaboratrice Mme Elisabeth Lefrançois, et pour l'OIF la commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques, Mme Audrey Delacroix. Ce comité associait à ses travaux, en tant que de besoins, des représentants du gouvernement fédéral (ministère du Patrimoine canadien et ministère des

Affaires étrangères et Commerce international canadien), des provinces du Québec et de la Colombie-Britannique, ainsi que le directeur général de la Place de la Francophonie, M. Jean Coté. Il a constitué sur place un précieux instrument de suivi de la mise en œuvre de la Convention, d'appui à l'organisation des manifestations de l'OIF pendant les Jeux et de préparation de chacune de mes visites à Vancouver. Je suis très reconnaissant du travail de grande qualité réalisé par ses membres et du soutien qu'ils m'ont apporté.

Enfin, la présentation de nos partenaires ne serait pas complète si je n'évoquais pas le rôle central joué par les associations francophones du Canada avec lesquelles j'ai eu le plaisir de développer une collaboration étroite. Je citerai de nouveau la FCFA dont j'ai rencontré les responsables dès ma première visite à Ottawa au mois d'août 2009. Son rôle de veille, que j'ai également pu suivre à travers la presse canadienne, a toujours été un aiguillon précieux.

La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, sous l'égide de MM. Guy Matte et Jean Coté, ainsi que la Fédération des francophones de Colombie-Britannique et son vice-président M. Serge Corbeil, ou encore la Société de développement économique de la Colombie-Britannique présidée par M. Michel Matifat, ont été des interlocuteurs permanents. Ils n'ont eu de cesse que de joindre leurs efforts à ceux du COVAN et des autorités canadiennes pour assurer des Jeux en français et révélateurs de la richesse culturelle francophone.

Je tiens à préciser ici que j'ai été frappé, tout au long de ma mission, par la qualité des rapports humains et professionnels qui se sont ainsi noués. Un véritable « esprit d'équipe » est né assez rapidement, dès les premières rencontres, et ne s'est jamais démenti. L'envie d'avancer ensemble de façon pragmatique et sans états d'âme, de trouver des solutions concrètes aux défis qui nous faisaient face, a rendu notre coopération non seulement efficace mais également particulièrement agréable. Que chacune et chacun en soit ici chaleureusement remercié.

Dans ce contexte, même si les difficultés ne manquaient pas, j'ai considéré dès le début que les conditions étaient réunies pour obtenir, en février et mars 2010, des Jeux olympiques et paralympiques exemplaires et innovants en matière de respect et de promotion du bilinguisme. Je peux confirmer aujourd'hui que, le moment venu, le Canada a tenu ses promesses et a placé le français sur la première marche du podium.





Vancouver 2010 :
le français et
la francophonie
sur la première
marche du podium

2.1 La langue française à l'honneur

Les bons points

Il est d'évidence que les Jeux de Vancouver ont atteint un niveau remarquable en matière de respect du bilinguisme.

Concernant tout d'abord l'information des spectateurs, bien en amont des Jeux, le COVAN offrait déjà au grand public un site internet parfaitement bilingue. De même, toute la documentation diffusée avant et pendant les Jeux, les plans, les guides du spectateur, de la famille olympique, des transports, etc., existaient dans les deux langues et étaient disponibles partout.

L'information de la famille olympique et des journalistes était assurée également dans les deux langues sur le site intranet INFO 2010. Ce site présentait notamment les biographies des athlètes. Ici aussi, malgré la somme immense de travail à réaliser pour assurer une information « à chaud » et « à froid » bilingue, le choix a été fait de tout traduire en français.

Concernant l'orientation des spectateurs et de la famille olympique dans et hors des sites olympiques, toute la signalétique était systématiquement présentée dans les deux langues. Le COVAN, faisant suite notamment à mes recommandations, à celles de M. Fraser, des représentants du gouvernement fédéral et des associations francophones, s'est attaché à tester plusieurs typographies pour choisir celle qui offrirait une visibilité et une lisibilité équivalentes aux deux langues, tout en permettant de les distinguer aisément.

Dans les stades, les annonces écrites et orales étaient elles aussi bilingues, tant lors des cérémonies officielles d'ouverture et de clôture, que lors des cérémonies de remise de médailles et durant les compétitions.

De plus, trois insuffisances relevées par mon prédécesseur à Pékin ont été comblées à Vancouver. D'une part, une politique spécifique de recrutement de bénévoles francophone et de placement aux endroits stratégiques a été développée. 20 % des 25 000 bénévoles ayant participé aux Jeux étaient parfaitement bilingues. Ils ont permis de renseigner les spectateurs et d'accompagner les athlètes et les membres francophones de la famille olympique dans tous leurs déplacements. Nombre d'entre eux ont d'ailleurs été recrutés avec l'aide des autorités des provinces et avec des commanditaires du COVAN.

D'autre part, le slogan officiel des Jeux, « Des plus brillants exploits – *With glowing hearts* », était affiché dans les deux langues sur tous les supports de communication et de façon assez systématique sur les objets promotionnels.

Enfin, le COVAN avait également édité des billets dans les deux langues, et les accréditations des invités du CIO et du COVAN ont été éditées dans les deux langues, ce qui offre une visibilité supplémentaire et durable à notre langue compte tenu de la fonction « souvenir » que jouent ces précieux sésames parmi les objets fétiches des spectateurs et des officiels qui assistent aux Jeux.

Sur la base de ces premiers éléments de bilan, force est de constater que les résultats obtenus vont déjà au-delà des efforts réalisés lors des précédents Jeux. Ceci est d'autant plus vrai que ces initiatives ont profité de façon équivalente aux Jeux paralympiques.

Ce ne fut pourtant pas toujours une évidence et j'ai pu observer au fil des mois la capacité d'adaptation et les correctifs apportés par le COVAN, afin de répondre aux critiques et aux propositions de ses partenaires institutionnels et associatifs. Cela est particulièrement vrai, par exemple, pour la signalétique qui a significativement évolué entre ma première visite en août 2009 et celle de novembre 2009. La première version, présentant le français en italique et en caractères plus fins que l'anglais, ne donnait pas le sentiment de traiter les deux langues de façon équivalente. Nous fûmes plusieurs à nous en ouvrir auprès du COVAN. Dès le mois de novembre, l'ensemble des panneaux affichait une nouvelle signalétique désormais satisfaisante.

Le cas du système intranet INFO 2010 est également intéressant. Lors de ma première visite en août, le COVAN se préparait à ne traduire que les biographies des vingt meilleurs athlètes de chaque discipline. Son calcul était simple : une traduction intégrale du système nécessitait de mobiliser à plein temps trois personnes par jour pendant six semaines pour traduire trois millions de

signes. À contrario, le choix réduisant le nombre de biographies bilingues permettait de passer à 360 000 signes. L'impact financier était bien entendu considérable. Une traduction intégrale du système nécessitait de faire passer le budget « traduction » du COVAN de 1,7 million à 5,2 millions de dollars, et de redimensionner les équipes de traduction du COVAN afin de les faire passer de 3 à 70 collaborateurs. Il s'agissait en outre de trouver une solution pour s'assurer de la mise à jour continue des biographies, tant avant que pendant les Jeux, ce qui requérait un ajout considérable de main-d'œuvre et une organisation infaillible.

J'ai tenu à souligner auprès du COVAN que le système INFO 2008 des Jeux de Pékin présentait l'intégralité des biographies dans les deux langues et que le Canada ne pouvait pas se permettre d'être en recul sur ce point. M. Fraser s'est également très clairement prononcé en ce sens. Dès le mois de novembre également, la décision a été prise de traduire l'intégralité du système.

Ces évolutions ont été grandement facilitées par le soutien financier accordé au COVAN par le gouvernement fédéral du Canada qui, en septembre 2009, a consacré 7,7 millions de dollars supplémentaires afin de refléter la politique du gouvernement canadien sur les langues officielles et le riche patrimoine francophone du Canada. En effet, grâce à Patrimoine Canada, qui disposait en son sein d'un Secrétariat fédéral pour les Jeux de 2010, le COVAN a pu bénéficier des ressources nécessaires pour développer les services de traduction et mettre sur pied la signalétique permanente d'installations sportives, telle celle de l'anneau olympique de Richmond. Ces fonds ont aussi permis l'inclusion de la culture et de la langue française dans les cérémonies quotidiennes de remise des médailles organisées en soirée par chaque province et territoire du Canada. Grâce à ces fonds, le bureau de la Traduction de travaux publiés et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a pu offrir des services de traduction de qualité aux athlètes, au public et au médias. Il est devenu de ce fait la cheville ouvrière de l'expérience bilingue offerte par les Jeux de Vancouver. Créé en 1934, le TPSGC est le plus gros bureau de traduction dans le monde après celui de la Commission européenne, employant quotidiennement 1 900 collaborateurs, dont 1 300 traducteurs, et faisant appel en tant que de besoin à 2 000 prestataires extérieurs.

Au-delà de ces choix politiques et financiers qui ont permis d'avancer dans le bon sens et ont prouvé la capacité d'écoute et l'ouverture du COVAN et des autorités canadiennes, j'ai été frappé par l'évolution des mentalités, à Vancouver et dans ses environs, concernant la présence du français. Je me souviens, lors de ma première visite, d'une discussion avec M. Alexandre Garcia, consul général de France, qui soulignait à quel point la présence de notre langue sur les panneaux à Vancouver semblait inutile, voire incompréhensible et même illégitime pour la plupart des habitants de la ville et de la région. Il me faisait part de son pessimisme quant à l'accueil qui serait fait sur place aux francophones

et à leur langue. Au mois de novembre et surtout durant les Jeux, il me disait combien l'affichage en français semblait s'être parfaitement intégré au paysage et combien il s'était banalisé, n'étant plus un sujet de contestation. Ce résultat, fruit du volontarisme et de la pédagogie du COVAN, illustre parfaitement à quel point l'engagement pour la diversité linguistique et culturelle est un combat moderne qui peut avoir des effets concrets.

Les efforts du COVAN sont toutefois allés bien au-delà, créant, par ses nombreuses innovations, un précédent qui doit devenir une référence à suivre pour les prochains comités d'organisation.

Les innovations

Avant toute chose, le COVAN s'est officiellement donné pour mission de refléter la dualité linguistique du Canada.

Sur cette base, il a tout d'abord mis en place une politique interne de gouvernance tournée vers le bilinguisme, avec la création d'une Fonction des langues officielles qui a progressivement intégré en son sein les équipes de traduction. Cette fonction, dirigée par Mme Francine Bolduc, s'est attachée à rencontrer régulièrement les 52 autres fonctions du COVAN pour les sensibiliser, à travailler avec elles pour intégrer dans leurs plans stratégiques et opérationnels tous les éléments qui relevaient du bilinguisme, à trouver des solutions aux obstacles régulièrement rencontrés, et à offrir aux bénévoles et aux professionnels des cours de français gratuits.

Le COVAN a ensuite mis en place plusieurs outils de partenariat et de concertation avec les communautés francophones, à l'aide d'accords avec les associations francophones du Canada, le gouvernement du Québec, un collège francophone et l'OIF. Les médias francophones, tels que *La Presse*, sont également devenus un de ses partenaires officiels.

Enfin, sur la base des recommandations du commissaire Fraser, le COVAN a créé en son sein un Comité consultatif pour les langues officielles (CCLLO), présidé par le Québécois Jacques Gauthier, membre du conseil d'administration du COVAN, qui deviendra plus tard également l'Envoyé personnel du Premier ministre Stephen Harper pour le bilinguisme dans les Jeux de Vancouver. Ce comité, inédit, réunissait des représentants du COVAN, du gouvernement fédéral, des associations francophones, ainsi que M. Jean-Pierre Raffarin, compte tenu de son expérience lors des Jeux de Pékin. Il a offert au COVAN un espace de discussion régulier avec les différentes parties intéressées à la question du bilinguisme, qui a facilité le suivi des préparatifs et a offert une meilleure perception de la question des langues officielles par les médias et les responsables politiques. Je ne verrais que des avantages à ce qu'une telle initiative soit reprise dans le

cadre de la préparation des Jeux de Londres et de Sochi, en partenariat avec l'OIF. En amont des Jeux, le partenariat noué avec les communautés francophones du Canada s'est plus particulièrement concrétisé lors du relais de la flamme olympique. Plusieurs manifestations ont été organisées tout au long du relais, impliquant les communautés locales et valorisant les artistes francophones, afin de promouvoir la francophonie canadienne et la langue française.

La présence d'artistes francophones s'est également vérifiée lors des spectacles mis en place pendant les Jeux, bien entendu lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, au sein de la programmation des Olympiades culturelles, mais également lors des soirées organisées par les provinces canadiennes en amont des cérémonies de remise de médailles.

Les animations « à chaud » offertes au public dans les stades pendant les compétitions, plus particulièrement lors des mi-temps, étaient elles aussi assurées par les commentateurs dans les deux langues, ce qui fut une agréable surprise.

D'autres bonnes surprises attendaient les spectateurs et téléspectateurs en français. Tout d'abord, la télédiffusion des Jeux a été assurée en français dans tout le Canada sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), avec l'appui du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et des câblodistributeurs. Ce fut le fruit de longues discussions dont j'ai pu également suivre l'évolution tout au long de ma mission.

C'est début février 2010 que M. Jacques Gauthier m'annonçait, soulagé, que 100 % du territoire allait pouvoir assister aux Jeux en français. Internet a également été beaucoup utilisé pour favoriser une diffusion bilingue des Jeux.

Ensuite, la ligne téléphonique placée sous l'autorité de M. Graham Fraser, qui permet de recueillir les plaintes en matière de respect du bilinguisme, a vu ses plages horaires de consultation étendues. À posteriori, il semble que l'essentiel des critiques a porté sur la cérémonie d'ouverture.

Enfin, le COVAN a créé des badges « *Bonjour* » portés par les bénévoles et les professionnels francophones du COVAN, afin de mieux renseigner les spectateurs et la famille olympique souhaitant s'exprimer en français. Une initiative similaire a été prise par les habitants et le maire de Whistler à l'aide de badges indiquant en français, en espagnol et en allemand : « *Demandez-moi, je suis un local.* »

Les sponsors officiels des Jeux se sont également inscrits dans cette dynamique, à l'exemple de Coca-Cola dont les affiches, tant à l'aéroport de Vancouver que dans la ville, interpellaient le visiteur dans les deux langues avec le slogan « *Ouvrez du bonheur !* ». Face à cela, je me suis souvenu des recommandations

successives et récurrentes de M. Hervé Bourges, Mme Lise Bissonnette et M. Jean-Pierre Raffarin, regrettant que les sponsors ne communiquent auprès du grand public qu'en anglais. Gageons que Vancouver 2010 aura durablement ouvert une autre voie, celle de la diversité linguistique, y compris dans la sphère économique des Jeux.

Enfin, plusieurs initiatives ont revêtu une forte portée symbolique. Je citerai par exemple ici de nouveau les discours parfaitement bilingues prononcés par M. Jacques Rogge et par les autorités canadiennes lors des cérémonies officielles. Cela fut non seulement une très agréable surprise qui montrait combien les actions de sensibilisation avaient porté leurs fruits, mais aussi la preuve que la langue française n'est pas de trop dans un événement généralement dominé par l'anglais.

Je tiens également à m'arrêter un instant sur l'affaire de l'anneau olympique de la ville de Richmond. Jusqu'en novembre 2009, ce magnifique équipement olympique dans lequel allaient notamment se dérouler les épreuves de patinage de vitesse ne portait sur son fronton que les anneaux olympiques accompagnés du nom de l'équipement... en anglais. Le maire de la ville, qui préside aux destinées d'âmes à plus de 50 % sinophones, ne voyait bien entendu pas l'intérêt d'investir un budget conséquent pour accrocher à la devanture de l'anneau une seconde inscription en français. De son côté, le CIO, qui avait pourtant accordé à la ville de Richmond le droit d'utiliser les anneaux olympiques, ne semblait pas particulièrement heurté par cette violation de la règle 24 de la Charte olympique. Plusieurs mois de polémiques et de discussions ont finalement débouché sur une décision favorable à l'affichage du nom de l'anneau en français... grâce au soutien financier du gouvernement du Canada. Les associations francophones, le commissaire Fraser et l'OIF ont été particulièrement attentifs à ce dossier, compte tenu du legs linguistique que représentait ce site pour la Colombie-Britannique et le Canada.

Le dernier élément à forte portée symbolique réside dans le traitement qui fut fait du bilinguisme lors des Jeux paralympiques. Le COVAN s'est attaché à promouvoir la dualité linguistique de façon équivalente lors des deux événements, offrant ainsi aux athlètes, à leurs familles et aux spectateurs, les mêmes conditions de service. Cette initiative est également suffisamment novatrice pour être soulignée.

Dans ce contexte, les manquements ont été infiniment plus rares que lors des éditions précédentes, mais certains doivent être relevés.

Les insuffisances et les polémiques

La principale critique a porté sur l'usage du français et la visibilité de la culture francophone pendant la cérémonie d'ouverture. Les médias, les responsables politiques canadiens, et les associations francophones se sont émus particulièrement du discours de M. Furlong, principalement mais pas exclusivement, prononcé en anglais, ainsi que de l'insuffisante présence d'artistes francophones dans la programmation artistique. Ce sujet a suscité une polémique qui a focalisé l'attention de tous pendant les quelques jours qui ont suivi la cérémonie d'ouverture et a suscité une certaine surenchère politico-médiatique.

Pour ma part, je n'ai pas souhaité conforter cette polémique pour deux raisons. D'une part, parce que je concevais parfaitement que M. Furlong, à la différence de M. Jacques Rogge et de Mme Michaëlle Jean, ne s'exprimât que partiellement en français. J'étais pleinement conscient de l'effort personnel qu'il devait réaliser pour s'exprimer dans une autre langue que la sienne.

D'autre part, parce que le fond du débat me semblait concerner les Canadiens eux-mêmes et non la communauté francophone internationale. Cette cérémonie d'ouverture, parfaitement bilingue je le rappelle, a finalement questionné les Canadiens sur leur sentiment d'appartenance à une double culture, francophone et anglophone. Force était de constater qu'elle n'était pas une évidence pour tous et je comprends parfaitement que les francophones en ont été déçus et frustrés. Toutefois, il s'agit d'une question d'ordre interne et politique, révélée par les Jeux olympiques mais qui ne les concerne en rien. Le commissaire Fraser en fait une analyse très juste dans son rapport du 25 mai 2010 lorsqu'il affirme : *« À certains égards, cet événement a permis aux Canadiens et au monde entier de constater que, sur le plan de l'égalité entre le français et l'anglais, le Canada a parcouru beaucoup de chemin depuis l'adoption de la loi sur les langues officielles en 1969. Mais, à d'autres égards, les Olympiques ont aussi révélé que, quatre décennies après l'adoption de la loi, de nombreux Canadiens ne perçoivent toujours pas la dualité linguistique comme un élément essentiel de l'identité canadienne⁸. »*

Sensibles aux critiques faisant suite à la cérémonie d'ouverture, le COVAN et M. John Furlong tout particulièrement, se sont fait fort d'adapter la cérémonie de clôture en conséquence, ce qui fut salué à l'unanimité par les différents observateurs. Cette polémique a concentré l'essentiel des critiques adressées au COVAN en matière de dualité linguistique.

Pour ma part, j'ai relevé parfois une disponibilité insuffisante de certaines documentations en français, ce que je signalais aussitôt au COVAN qui le corrigeait immédiatement.

8. Rapport 2010 du Commissaire fédéral aux langues officielles (partie I déposée le 25 mai 2010 - extrait).

J'ai également parfois remarqué quelques erreurs ou maladroites dans la traduction, quelques fautes d'orthographe, en somme des imperfections inévitables dans un événement d'une telle envergure.

Autre remarque, cette fois davantage d'ordre symbolique : la signalétique ne faisait apparaître le français qu'en seconde position, à la différence des Jeux de Pékin qui plaçaient généralement le français devant l'anglais et le chinois. J'aurais également apprécié que la première langue olympique apparaisse clairement comme tel à Vancouver également.

Ces quelques imperfections ne doivent en rien entacher le bilan linguistique de ces Jeux qui auront offert une place de choix à notre langue et à la diversité de la culture francophone. Je crois pouvoir affirmer que cette analyse est partagée en particulier par MM. Jacques Rogge et Graham Fraser, comme nous pouvons le lire à travers ces lignes qu'ils ont récemment écrites.

En février 2010, la ville de Vancouver nous a offert des Jeux olympiques d'hiver excellents et très amicaux, donnant au monde une image d'universalité et de paix. Ces Jeux ont également été l'occasion d'illustrer l'attachement olympique à la défense de la langue française. Et ce fut d'autant plus évident que ces Jeux se sont déroulés au Canada, reconnu dans le monde entier pour son bilinguisme et sa diversité culturelle. Grâce à une collaboration étroite entre le comité d'organisation (COVAN) et l'Organisation internationale de la Francophonie, les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver ont été des Jeux parfaitement bilingues, respectant ainsi la réalité linguistique du pays hôte.

Jacques Rogge

Les institutions fédérales ainsi que le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver ont déployé de grands efforts pour veiller à offrir des services dans les deux langues officielles. Bien qu'une évaluation plus approfondie reste encore à faire, nous pouvons d'ores et déjà faire état de nombreuses réussites. Par exemple, l'information sur les panneaux et la signalisation étaient fournies dans les deux langues, de même que les documents et les notices biographiques des athlètes. Les annonces, les présentations et les cérémonies de remise des médailles ont également réservé une place tant au français qu'à l'anglais, comme l'exige le protocole des Jeux olympiques, dont le français et l'anglais sont les langues officielles. Des bénévoles bilingues ont accueilli et accompagné les familles des athlètes francophones, et plusieurs bénévoles portant un macaron où figurait le mot « Bonjour » ont accueilli les visiteurs dans les deux langues.

Par ailleurs, grâce à l'ouverture d'esprit et à la souplesse du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et au sens du devoir civique des câblodistributeurs, les Jeux olympiques ont été présentés en français

sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) dans tout le pays. Des institutions fédérales comme Postes Canada, la Monnaie royale canadienne et la Société Radio-Canada/CBC ont quant à elles affiché des bannières bilingues dans leurs bureaux de Vancouver et émis des bulletins électroniques en français et en anglais. De son côté, Air Canada a consenti un important investissement pour assurer que les passagers seraient servis dans les deux langues à Vancouver. Des commanditaires privés lui ont emboîté le pas : la signalisation à l'extérieur de La Baie était en français et en anglais, tout comme les publicités de Coca-Cola dans les abribus. Il y a quatre décennies, de tels écriteaux bilingues étaient l'objet de vandalisme ; aux Jeux de 2010 à Vancouver, aucun acte de ce genre n'a été rapporté.

L'heure était aux réjouissances dans toute la ville, et une partie des activités culturelles se sont déroulées en français. Le Vancouver Sun a d'ailleurs décerné une médaille d'or à la Place de la Francophonie pour la richesse de sa programmation.

Fait sans doute le plus important, un nombre frappant de médaillés canadiens se sont révélés des modèles inspirants et des exemples éloquentes en matière de langues officielles. Alexandre Bilodeau, Maëlle Ricker, Joannie Rochette, Jennifer Heil, Sidney Crosby, Roberto Luongo, Jonathan Toews, Charles Hamelin, Kristina Groves, Clara Hughes, Jasey-Jay Anderson, Gina Kingsbury et Chandra Crawford s'expriment avec une aisance impressionnante dans les deux langues. Le nombre d'athlètes bilingues croît au fil des Jeux olympiques, tout comme la portée du message percutant qu'ils véhiculent.

Malheureusement, la déception qu'ont éprouvée de nombreux Canadiens quant à la façon dont on a présenté le Canada au reste du monde lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux a éclipsé ces belles réussites. Si l'on exclut la présentation des athlètes et les déclamations s'inscrivant dans le protocole des Jeux olympiques, l'anglais a de loin dominé dans la partie culturelle de la cérémonie. Pas un mot de français n'a été prononcé dans la partie narrative du volet culturel, un extrait d'un poème de François-Xavier Garneau sur l'hiver ayant même été traduit en anglais. De plus, le seul numéro culturel en français a été l'interprétation de la chanson « Un peu plus haut, un peu plus loin » par Garou à la toute fin de la cérémonie. Soulignons que le Commissariat aux langues officielles fait actuellement enquête sur bon nombre de plaintes qu'il a reçues au sujet de la cérémonie d'ouverture.

La cérémonie de clôture a mieux répondu aux attentes. De nombreux Canadiens d'expression française qui avaient été profondément offensés lors de la cérémonie d'ouverture ont ressenti la même exaltation et la même euphorie que leurs concitoyens d'expression anglaise, au terme des dix-sept jours qu'ont duré les Jeux olympiques.

Graham Fraser⁹

9. Rapport 2010 du Commissaire fédéral aux langues officielles (partie I déposée le 25 mai 2010 - extrait).

2.2 Une forte présence culturelle et sportive francophone

L'événement francophone du 13 février 2010

À l'instar du premier événement francophone organisé par l'OIF à Pékin le 9 août 2008, j'ai proposé au Secrétaire général de la Francophonie de donner de nouveau rendez-vous à la famille francophone sportive et politique, le 13 février 2010 à Whistler.

Le second événement francophone a donc été organisé sous la présidence de S.E.M. Abdou Diouf, de MM. Jacques Rogge et John Furlong, et de moi-même. Il a permis de rassembler deux cents convives issus du monde politique et sportif francophone, autour de nombreuses personnalités.

Plusieurs hautes personnalités politiques nous ont ainsi honorés de leur présence, particulièrement S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, la présidente de la Confédération suisse, Mme Doris Leuthard, le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le président de l'Assemblée nationale française, M. Bernard Accoyer, la sénatrice canadienne Mme Nancy Greene Raine.

Les membres du CIO étaient également présents, notamment Mmes Nawal El Moutawakel, Lydia Nsekera et MM. Denis Oswald, René Fasel, Lamine Diack, et Guy Drut. Plusieurs médaillés olympiques ont également assisté à l'événement, tels M. Jean-François Lamour, également ancien ministre des Sports français aujourd'hui député, M. David Douillet, ou encore M. Tony Estanguet et Mme Pernilla Wiberg.

La chanteuse Angélique Kidjo a offert deux chansons chaleureuses, fort appréciées dans cet environnement de montagne.

L'organisation de cet événement s'est heurtée à plusieurs difficultés dont il doit être tenu compte pour les prochaines éditions. La date et le lieu avaient été choisis en fonction de deux éléments : d'une part, l'agenda de Jacques Rogge pour garantir sa présence. D'autre part, l'immédiate proximité de la première épreuve des Jeux olympiques d'hiver, l'épreuve de descente à ski, à Whistler, à laquelle le président du CIO et la plupart des personnalités olympiques et politiques étaient attendus. En toute logique, nous avons donc décidé de tenir notre événement à l'issue de cette compétition.

Plusieurs imprévus dramatiques ou fâcheux ont pourtant contrarié cette logique implacable. Dans un premier temps, nous avons appris le décès tragique, deux jours auparavant, du jeune compétiteur de luge géorgien, Nodar Kumaritashvili, pendant un entraînement. L'agenda de M. Rogge s'en est bien entendu trouvé perturbé, ce qui ne lui a pas permis d'assurer lui-même la présidence de notre événement. Il fut cependant remarquablement représenté par M. Denis Oswald.

Dans un second temps, l'épreuve de descente de ski a été annulée pour raisons météorologiques. Nous le pressentions depuis deux jours mais la confirmation n'est tombée que le matin même aux aurores. Plusieurs de nos invités étaient tout naturellement tentés de rester à Vancouver distant de Whistler de 120 kilomètres. Dans ces circonstances, la venue du Premier ministre du Canada le Très Honorable Stephen Harper à notre événement a également été annulée le matin même. La sénatrice Nancy Greene Raine a toutefois accepté de le représenter.

Pour l'avenir, je reste convaincu de l'intérêt et de la nécessité d'organiser un rendez-vous francophone de haut niveau et récurrent lors de chaque édition des Jeux. Lors de celui-ci, avec le Secrétaire général de la Francophonie, j'ai tenu à témoigner aux sportifs et à la famille olympique notre volonté d'aller à leur rencontre et de rassembler largement la famille francophone sportive, politique, mais aussi celles et ceux qui s'en sentent proches.

Il demeure bien entendu possible de mener une réflexion sur la forme que doit adopter cette rencontre. Son format actuel, très institutionnel, permet-il de tirer tous les avantages que l'on peut légitimement attendre d'une telle rencontre ? Il est souhaitable par exemple de valoriser et d'associer davantage les sportifs et les médias, les jeunes et les artistes également, ainsi que de présenter de façon plus concrète et attractive la Francophonie et ses réalisations dans le cadre des Jeux. Ce rendez-vous donné au monde olympique par la Francophonie doit devenir un moment attendu incontournable, il doit devenir l'endroit « où il faut être ».

Mais il ne se suffit pas à lui-même pour assurer la visibilité de la Francophonie et permettre la rencontre des francophones. À Vancouver, d'autres initiatives de grande qualité et inédites se sont mises au service de la promotion de la diversité culturelle.

La Place de la Francophonie¹⁰

Pour la première fois pendant les Jeux olympiques, une Place de la Francophonie a été créée. Installée sur l'île de Granville face au centre de Vancouver, cette Place a offert près de 200 spectacles gratuits en français du 11 au 28 février 2010.

Ses organisateurs, MM. Jean Côté et Guy Matte, de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, en collaboration avec la Fédération des francophones de Colombie-Britannique et la Société de développement économique de la Colombie-Britannique, ont su contre vents et marées mobiliser plusieurs dizaines de partenaires publics, provinciaux, fédéraux et internationaux,

10. Les chiffres communiqués sont extraits du bilan établi et communiqué à l'OIF le 4 mai 2010 par les responsables de la Place de la Francophonie.

ainsi que privés et communautaires. Le COVAN, tout d'abord, par le volontarisme de son directeur des Olympiades culturelles, et l'OIF sont devenus tout naturellement ses partenaires privilégiés. La programmation internationale de la Place de la Francophonie a été intégrée à la programmation officielle culturelle et événementielle des Jeux olympiques, en accord avec le COVAN. Pour sa part, l'OIF a soutenu sa programmation internationale, avec l'aide du gouvernement fédéral du Canada, à hauteur de 250 000 dollars canadiens (161 000 euros). Le consulat général de France a également été particulièrement actif, ayant invité une dizaine d'artistes de théâtre, de danse contemporaine, de musique électronique et jazz, d'arts visuels et d'arts de la rue. La compagnie Transe Express notamment a remporté un franc succès. Le 14 février, les consulats de Suisse, de Belgique et de France se sont associés à la Place de la Francophonie pour célébrer la Saint Valentin francophone, notamment en organisant une dégustation de chocolats et de fromages ouverte à tous les visiteurs de la l'île Granville.

Pendant ces deux semaines de fête, 350 bénévoles se sont mobilisés pour accueillir cent artistes de Colombie-Britannique, et davantage issus du reste du Canada parmi lesquels le chanteur Garou, ainsi que des artistes provenant d'une dizaine de pays membres de la Francophonie et notamment Angélique Kidjo. Cette concentration d'activités a permis de créer une ambiance distinguant la Francophonie et d'offrir une expérience unique aux visiteurs heureux d'aller à sa rencontre et de partager sa diversité.

L'île de Granville a été visitée par un million de personnes pendant les Jeux. 50 % des visiteurs de la Place de la Francophonie étaient non francophones.

De l'avis de tous, cette initiative a été couronnée de succès, ayant d'ailleurs reçu la médaille d'or du Vancouver Sun pour la qualité de sa programmation.

Les lauréats des Jeux de la Francophonie de Beyrouth

Dès ma première visite à Vancouver, j'ai éprouvé la nécessité de promouvoir la Francophonie internationale dans sa diversité. La diversité de sa jeunesse et la diversité de ses cultures, particulièrement celles issues de l'Afrique traditionnellement peu représentée lors des Jeux d'hiver. Il m'est donc apparu tout naturel de convier à Vancouver, aux côtés d'Angélique Kidjo, des jeunes lauréats des Jeux de la Francophonie organisés à Beyrouth en septembre 2009. Ils étaient issus de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Burkina Faso, du Liban, du Canada et Canada-Québec, de la république de Macédoine, de la Suisse, de la France et de la Roumanie.

Grâce à la contribution, financière notamment, de l'OIF, du Canada, du Québec, de la France et de la Suisse, ainsi qu'à l'aide de S.E.M. Louis Bony, ambassadeur

de Côte d'Ivoire, seize lauréats des Jeux de la Francophonie nous ont rejoints à Vancouver pendant toute la durée des Jeux. Le premier, M. Youssef Ben Meité, champion d'athlétisme de nationalité ivoirienne, m'a accompagné pendant près d'une semaine à Vancouver et à Whistler afin de découvrir les Jeux « de l'intérieur ». Les quinze autres, issus des concours culturels en chanson, sculpture, conte, photographie et peinture, ont participé à des spectacles, des expositions et des conférences dans le cadre d'une résidence d'artistes.

De l'avis de tous, cette expérience aura été particulièrement profitable.

Aux lauréats tout d'abord qui ont non seulement vécu pendant deux semaines au rythme du plus grand événement sportif international, mais ont également eu l'opportunité de présenter et de partager leurs exploits pour les uns, leur art pour les autres. Leur participation a d'ailleurs ajouté un complément fort apprécié à la programmation de la Place de la Francophonie.

Profitable également pour la Francophonie qui a ainsi établi des passerelles entre ses différents champs d'intervention et mis ses actions en cohérence.

Ces jeunes sportifs et artistes venus de neuf pays différents ont reçu un accueil particulièrement chaleureux.

M. Youssef Ben Meité, parrainé par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, a pu assister dans les coulisses aux compétitions de bobsleigh, aux compétitions de ski acrobatique avec le champion olympique Edgard Grospron, aux matchs de hockey avec MM. René Fasel, Denis Oswald et Yvan Cournoyer.

Les jeunes artistes ont été particulièrement bien reçus tout au long de leur séjour par les responsables de la Place de la Francophonie. Ils ont également rencontré plusieurs personnalités, parmi lesquelles le Secrétaire général de la Francophonie, la gouverneure générale du Canada, la ministre fédérale de la Francophonie et la ministre de la Culture du Québec.

Une telle initiative aurait tout avantage à être reconduite à l'occasion des prochains Jeux.

L'ensemble des activités culturelles, sportives et événementielles conduites par l'OIF ont constitué une campagne de communication intitulée « Relayons la flamme francophone », qui se déclinait également sur différents supports papier et électroniques (brochures, programmes, recto-verso, clefs USB, site internet).

2.3 Le legs culturel et linguistique

La présence culturelle et sportive francophone

Fort de l'expérience réussie de la Place de la Francophonie et de l'invitation des lauréats des Jeux de la Francophonie, je suis convaincu que les Jeux de Londres offriront un cadre privilégié pour organiser une seconde édition de la Place de la Francophonie.

L'appétit et le dynamisme culturels des Londoniens, la forte présence francophone¹¹ sont autant d'atouts à considérer pour développer un tel projet. De plus, un certain nombre de délégations olympiques installeront pendant toute la durée des Jeux des « Maisons » ou « Clubs », comme ce fut le cas à Vancouver par exemple pour le Canada, le Québec, la France et la Suisse. Il serait souhaitable qu'elles coopèrent avec l'OIF, les ambassadeurs francophones et la communauté francophone de Londres, afin d'élaborer une programmation culturelle et événementielle francophone moderne et attractive.

L'invitation de lauréats sportifs et artistiques des Jeux de la Francophonie, ainsi que de lauréats francophones des Jeux olympiques de la jeunesse de Singapour pourrait également s'inscrire dans ce cadre. Cela permettrait non seulement de valoriser la richesse et la diversité des jeunes talents francophones, mais aussi de donner aux futurs champions une idée *in situ* de l'ambiance olympique dont ils seront peut-être un jour les premiers acteurs. Cette initiative pourrait être prise de concert avec les chefs des délégations olympiques concernées et s'inscrire dans le cadre de la préparation olympique des athlètes.

Le Guide des bonnes pratiques linguistiques

Les efforts et les innovations linguistiques des Jeux de Vancouver doivent pouvoir désormais profiter aux prochaines olympiades. Je me souviens de ma première conversation avec Mme Francine Bolduc à Vancouver, qui me disait qu'elle se sentait quelque peu démunie devant la tâche à accomplir, compte tenu du manque de ressources auquel elle faisait face. Outre les rapports des Grands Témoins de la Francophonie et l'Annexe A de l'Entente multipartite, elle ne disposait d'aucun instrument, d'aucun guide, d'aucun cadre de référence, d'aucun rapport d'activité détaillé lui permettant de connaître les attentes précises et la marche à suivre pour faire de ces Jeux un événement bilingue.

Cette question n'est pourtant pas nouvelle et les programmes de transfert de connaissances existent, sur d'autres sujets, au CIO.

11. Londres accueille notamment 250 000 Français.

L'OIF et le COVAN ont donc décidé, dès la signature de la Convention du 14 février 2009, de travailler ensemble au-delà des Jeux pour formaliser un legs linguistique. Ils s'inscrivent aussi en cela dans les objectifs généraux du COVAN et dans ceux du commissaire fédéral aux langues officielles qui soutient depuis toujours l'idée d'un legs linguistique des Jeux pour le Canada.

Ils ont ainsi convenu de promouvoir ensemble les dispositions de l'Annexe A de l'Entente multipartite signée entre le COVAN et ses partenaires en 2002, ainsi que d'élaborer un « Guide des bonnes pratiques linguistiques ». L'Annexe A offre un cadre de référence quant aux objectifs à atteindre. Le guide mettra à disposition du CIO et des comités d'organisation des Jeux olympiques (COJO) un ensemble d'outils pratiques et de conseils utiles. Les contacts nécessaires avec le CIO ont été établis en ce sens par l'OIF à Vancouver quelques jours avant la clôture des Jeux.

Une rencontre entre l'OIF et le COVAN, puis une réunion avec des ambassades francophones ainsi qu'avec le Comité d'organisation des Jeux de Londres (LOCOG), se sont ensuite tenues à Londres le 8 juin 2010. Elles ont permis d'identifier le niveau de préparation des Jeux en matière de bilinguisme, les préoccupations immédiates du LOCOG nécessitant une coopération avec l'OIF, et les principaux sujets pouvant nécessiter une intervention politique du prochain Grand Témoin et des ambassadeurs francophones.

3

Les recommandations

À l'issue de ma mission d'observation et d'accompagnement qui aura duré exactement une année, j'ai acquis la certitude qu'une avancée considérable avait été accomplie avec les Jeux de Vancouver, tant sur le plan linguistique que culturel et relationnel. Mécaniquement, le contexte non francophone des prochains Jeux fait toutefois courir le risque d'un recul sur chacun de ces points.

Afin d'éviter une telle évolution, je formule les recommandations suivantes :

3.1 À l'intention de l'OIF

1. Anticiper le plus en amont possible la nomination du Grand Témoin de la Francophonie pour les prochaines éditions des Jeux, afin qu'il établisse rapidement les contacts de haut niveau avec les responsables olympiques et politiques.

2. Envisager la possibilité que cette nomination puisse s'étendre à une olympiade entière (Jeux d'été et d'hiver) et non plus seulement à une édition saisonnière des Jeux. Cette initiative permettrait d'assurer la continuité entre deux éditions des Jeux et de capitaliser sur les acquis de la première mission, particulièrement lorsque le Grand Témoin a réussi à établir des relations de confiance avec la famille olympique notamment.

3. Créer une rencontre annuelle du Secrétaire général de la Francophonie avec les membres francophones du CIO et les présidents francophones des fédérations internationales.

4. Initier, le plus en amont possible des Jeux, la création d'un Groupe des ambassadeurs francophones dans les pays hôtes des prochains Jeux. Les éditions de Pékin et Vancouver en ont démontré toute l'efficacité. Il importe que les prochains Grands Témoins puissent également bénéficier d'une telle collaboration.

5. Initier et accompagner le rassemblement, formalisé ou non, des membres de la famille olympique et sportive francophone (membres du CIO, présidents de fédérations internationales, présidents des comités nationaux olympiques). Il importe de répondre, avec le Mouvement olympique et sportif, en partenariat avec le CIO, au besoin croissant de coopération entre responsables sportifs francophones et de renforcement de leurs relations avec les autorités politiques francophones.

6. Créer un petit groupe d'experts issus notamment des États et gouvernements membres de l'OIF et du Mouvement olympique et sportif, afin de coordonner l'action des francophones à l'appui de leur candidature à l'organisation de grands événements sportifs.

7. Prolonger la coopération avec le COVAN au-delà des Jeux de Vancouver, afin de formaliser le legs linguistique de ces Jeux.

8. Développer les coopérations avec le CIO et les COJO de Londres, de Sotchi et de Rio afin de leur transmettre le legs linguistique des Jeux de Vancouver et d'inscrire cette question au programme du transfert de compétences mis en place par le CIO.

9. Accentuer les efforts envisagés depuis Pékin pour garantir la visibilité de la Francophonie pendant les Jeux. Dans ce sens, l'organisation systématique d'un événement francophone pourrait être maintenue, tout en en faisant évoluer les modalités.

10. Accentuer les efforts amorcés à Vancouver pour promouvoir la diversité culturelle francophone. La valorisation de l'action sportive et culturelle de l'OIF initiée à Vancouver avec l'invitation des lauréats des Jeux de la Francophonie devrait être poursuivie à Londres et s'intégrer à un programme culturel francophone conçu en partenariat avec les ambassadeurs francophones, la communauté francophone de Londres et les comités nationaux olympiques francophones, à l'instar de la Place de la Francophonie à Vancouver.

11. Adapter les moyens humains consacrés à ce dossier par l'OIF aux défis posés par celui-ci, tant avant que pendant les Jeux. La création d'un véritable « Commissariat à la Francophonie dans le sport international », doté d'une petite équipe très opérationnelle et capable d'accompagner le nécessaire travail d'influence, me paraît souhaitable.

3.2 À l'intention du CIO et de la famille olympique

12. Faire de l'Annexe A de l'Entente multipartite appliquée par le COVAN le cadre de référence relatif à la dualité linguistique qui devrait être présenté par le CIO à tous les comités d'organisation.

13. Intégrer le legs linguistique des JO de Vancouver au sein du programme de transfert de compétences mis en place par le CIO au profit des COJO, à l'aide du Guide des bonnes pratiques qui sera réalisé par l'OIF et le COVAN.

14. Confirmer, dès les Jeux de Londres, que les discours prononcés pendant les cérémonies officielles le seront désormais systématiquement dans les deux langues à parts égales.

15. Encourager également les sponsors à confirmer l'initiative d'une communication bilingue inaugurée à Vancouver.

16. Ouvrir au sein du CIO une réflexion sur la politique à développer en faveur du bilinguisme et du multilinguisme dans les Jeux olympiques et les

Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ). La question du multilinguisme se pose en effet avec une acuité particulière pendant les JOJ et sont une des conditions centrales de leur réussite, compte tenu de l'âge du public et du programme éducatif qui leur est proposé.

17. À l'intention de la famille olympique et sportive francophone :

- Favoriser le rassemblement régulier de la famille olympique et sportive francophone et structurer sa coopération, notamment dans les domaines de la solidarité et de la paix, de l'éducation des jeunes par le sport, de la circulation des athlètes, de l'accès aux responsabilités, de l'accueil et de l'organisation de grands événements sportifs ;

- Favoriser plus particulièrement les coopérations avant les Jeux dans le cadre de la préparation des sportifs, à travers la création par exemple d'un camp d'entraînement francophone, ainsi que dans le champ économique et culturel pendant les Jeux par une coordination des initiatives prise par les différentes « Maisons » et « Clubs » installés par les délégations francophones. S'inspirer notamment du succès de la Place de la Francophonie à Vancouver.

3.3 À l'intention des futurs COJO

18. Créer, très en amont de la tenue des Jeux, une direction spécifiquement dédiée aux langues officielles, intégrant l'équipe de traduction, et développer une politique de gouvernance interne intégrant la problématique du bilinguisme.

19. Faire de l'Annexe A de l'Entente multipartite appliquée par le COVAN la feuille de route à suivre pour développer leur politique de respect de la dualité linguistique des Jeux.

20. Organiser une réunion de travail avec le CIO, le COVAN et l'OIF consacrée au transfert des compétences linguistiques du COVAN et de l'OIF.

21. Faire du Guide des bonnes pratiques linguistiques des JO de Vancouver le guide de référence pour développer les outils concrets du bilinguisme pendant les prochains Jeux.

22. S'inspirer plus particulièrement du comité consultatif pour les langues officielles créé au sein du COVAN pour mettre en place un groupe de concertation réunissant régulièrement le COVAN, l'OIF, les ambassadeurs francophones accrédités dans le pays hôte et des représentants de la communauté francophone du pays.

23. Avec l'aide de ce comité consultatif, développer des coopérations avec la communauté diplomatique et associative francophone, notamment dans les domaines du recrutement de bénévoles francophones, de formations linguistiques, de programmation culturelle.

Conclusion

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver ont offert au monde des images superbes d'un Canada animé d'une véritable ferveur populaire que j'ai pu vivre tout au long des Jeux et qui est allée croissante jusqu'à la victoire suprême de l'équipe nationale de hockey quelques heures avant la cérémonie de clôture. Ils ont également offert l'image d'un Canada bilingue et respectueux de la diversité culturelle.

Pour ma part, j'ai eu le sentiment de vivre des Jeux « proches de l'homme ». Ce fut pour moi des Jeux à taille humaine, loin de tout gigantisme et associant toutes les communautés à leur organisation.

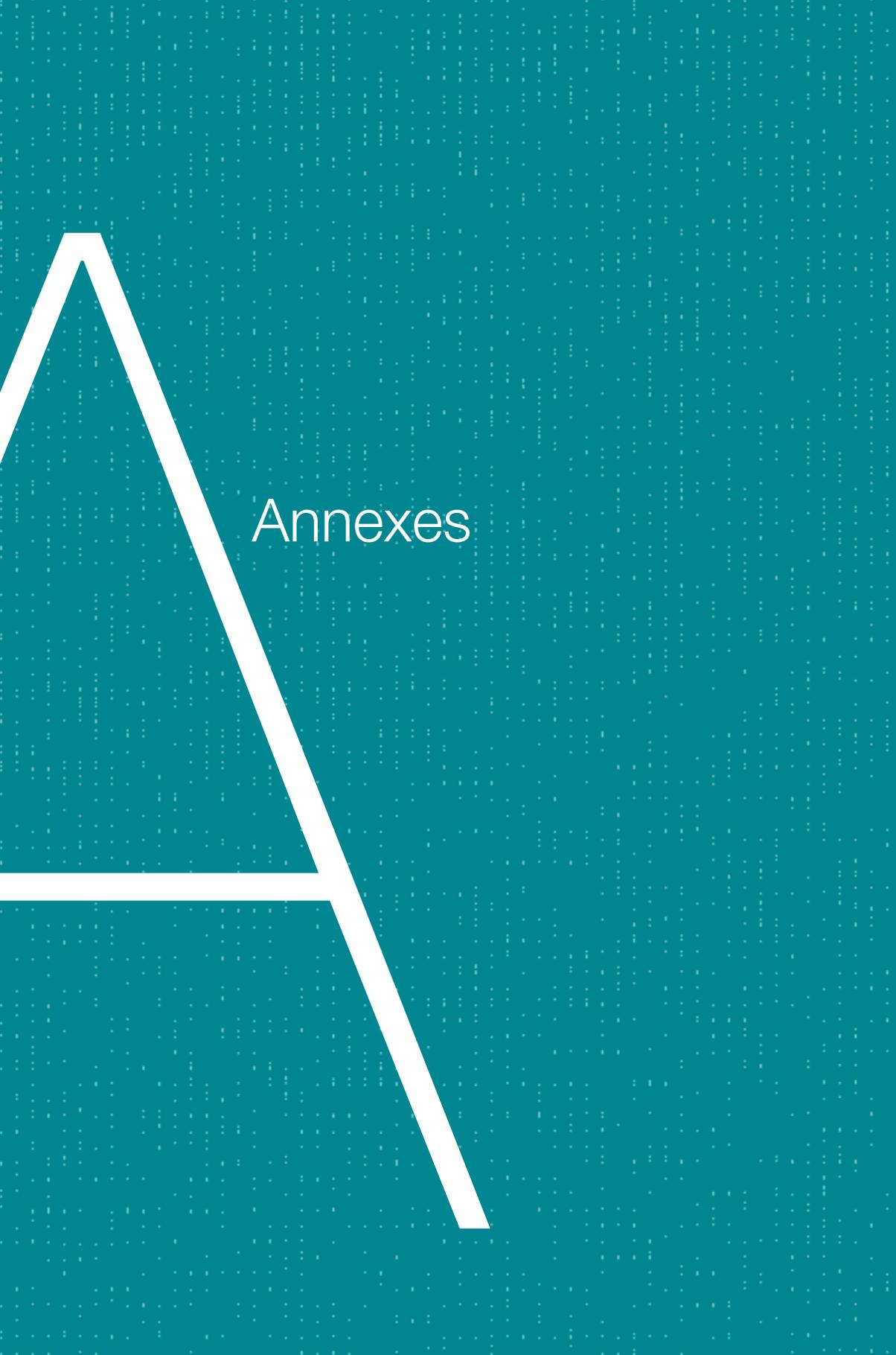
Des Jeux respectueux de l'environnement, multipliant les initiatives pour recycler le bois, l'eau, adapter le tracé des pistes de ski aux voies de circulation empruntées par certaines espèces de grenouilles protégées...

Ce fut pour moi des Jeux à l'image d'un monde multipolaire, organisés en plusieurs langues, faisant place à toutes les communautés culturelles du Canada et d'ailleurs, associant étroitement le passé, l'histoire du Canada, et son actualité, sa modernité.

Les valeurs de solidarité et de respect de la diversité, chères à la Francophonie et à l'olympisme ont ici trouvé l'une de leurs meilleures tribunes.

La volonté et la générosité des hommes ont ici, une nouvelle fois, changé le cours des choses. Car, outre le contexte favorable à la défense de nos valeurs qu'offrait le Canada, ce sont des femmes et des hommes mués par leurs convictions profondes qui ont permis d'obtenir un tel succès dans tous les domaines et dans le domaine linguistique et culturel notamment. La vision, le charisme et l'incroyable générosité d'un John Furlong, la détermination à toute épreuve de Jacques Gauthier et de Francine Bolduc, la passion pour notre langue d'un Ken Melamed, la passion et le courage de Jean Côté ont su faire toute la différence.

Faisons désormais confiance au brillant Sebastian Coe et à ses équipes, ainsi qu'au maire de Londres, Boris Johnson, qui s'exprime parfaitement en français, pour que les francophones vivent pleinement les Jeux de Londres, comme s'ils étaient en 2012... « à la maison » !



Annexes

Annexe 1

Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie

Annexe 2

Programme d'activité 2009-2010 du Grand Témoin de la Francophonie

Annexe 3

Convention pour la promotion du français aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

Annexe 4

Annexe A de l'Entente multipartite signée entre le COVAN et les autorités canadiennes le 14 novembre 2002

Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Le Secrétaire général

NRF : SG/CAB/ADM/20090619-013

Paris, le 29 juin 2009

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes remerciements les plus sincères et chaleureux pour avoir accepté la mission de Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver et Whistler en 2010. J'en suis particulièrement honoré.

La Francophonie s'emploie depuis l'année 2004 et les Jeux olympiques d'Athènes à promouvoir la langue française dans les Jeux olympiques. Elle répond en cela à deux exigences. Celle d'une part, des chefs d'Etat et de gouvernements francophones qui m'ont demandé de promouvoir notre langue dans les grands événements internationaux. Celle d'autre part, du nécessaire respect de la Charte olympique qui, en sa règle 24, fait du français et de l'anglais les deux langues officielles du Comité international olympique (CIO).

Vous avez pu constater à Beijing, lors de l'événement francophone que vous avez honoré de votre présence, tant la force de notre mobilisation, que la qualité de nos relations avec le Président du CIO, le Dr Jacques Rogge. Les progrès accomplis à Beijing avec l'appui très précieux de Monsieur Jean-Pierre Raffarin, votre prédécesseur dans cette fonction, me rendent confiant dans notre capacité à rendre toujours plus visible la langue française et à la restaurer peu à peu dans son rôle de langue d'usage et de communication.

Les Jeux d'hiver de Vancouver nous permettront de franchir une étape supplémentaire déterminante. La longue expérience du bilinguisme au Canada, la forte attente nationale et internationale qui s'exprime régulièrement, et la détermination du Comité d'organisation (COVAN) à innover et à transmettre son expérience linguistique au CIO et aux prochains Comités organisateurs, offrent une occasion privilégiée pour l'organisation de Jeux parfaitement bilingues.

L'enjeu est important, tant pour les organisateurs qui doivent relever ce défi compte tenu du contexte local anglo-saxon, que pour la Francophonie canadienne et internationale. La crédibilité de notre action auprès du CIO et du mouvement olympique et sportif est en question.

...

Son Excellence Monsieur Pascal COUCHEPIN
Conseiller fédéral
Chef du département fédéral de l'intérieur (DFI)
Inseldgasse 1
CH-3003 Berne
SUISSE

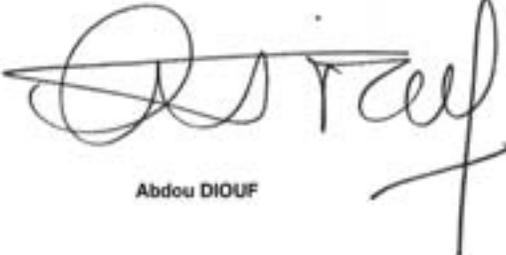
L'enjeu est politique et je me réjouis qu'une personnalité de votre rang ait accepté d'engager son expérience au service de cette cause à laquelle vous êtes particulièrement sensible. De même, je connais la qualité de vos relations avec le Président du CIO et suis convaincu qu'elles seront un atout majeur.

Les contacts de haut niveau que vous établirez avant la tenue des Jeux avec les autorités canadiennes, les Présidents du CIO et du COVAN, les Etats francophones, ainsi que votre travail d'observation *in situ*, permettront de donner à la langue française toute la visibilité et la place qui lui sont dues.

A l'issue des Jeux, votre analyse et vos recommandations me seront précieuses pour orienter les propositions que je formulerai auprès des instances de la Francophonie, concernant notre action dans le milieu olympique et dans la vie sportive internationale en général. Elles seront également un élément central du legs linguistique que nous souhaiterons laisser aux futurs Comités d'organisation, de concert avec le COVAN et le CIO.

Madame Audrey Delacroix, Commissaire pour la langue française dans les Jeux olympiques, se tient à votre disposition pour la préparation et le déroulement de l'ensemble de votre mission.

En vous exprimant ma plus vive reconnaissance pour votre engagement en faveur de la Francophonie, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma haute considération.



Abdou DIOUF



Programme d'activité 2009-2010 du Grand Témoin de la Francophonie

Suite à sa désignation, le 29 juin 2009, comme Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010 par le Secrétaire général de la Francophonie, M. Pascal Couchepin a effectué deux missions préparatoires au Canada, du 12 au 16 août puis du 22 au 28 novembre 2009. Il s'est également rendu à Lausanne le 30 juin 2009, au lendemain de sa nomination par le Secrétaire général de la Francophonie, pour y rencontrer M. Jacques Rogge, Président du CIO.

1. LA NOMINATION PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

Le 29 juin 2009, M. Pascal Couchepin rencontre à Paris S.E.M. Abdou Diouf qui le nomme Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010. Ils précisent ensemble à cette occasion les enjeux de cette mission et les attentes élevées de la communauté francophone internationale en matière de respect du bilinguisme. Cette audience a été précédée d'un entretien avec M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques de Pékin 2008.

2. LA RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DU CIO

Le 30 juin 2009, M. Pascal Couchepin se rend à Lausanne pour un entretien

avec M. Rogge, président du CIO. Il le sensibilise à cette occasion sur le niveau élevé des attentes de la communauté francophone canadienne et internationale en matière de langues officielles pendant les Jeux.

3. LES MISSIONS PRÉPARATOIRES AU CANADA

Du 12 au 16 août 2009

Premier déplacement au Canada de M. Couchepin pour la signature de la Convention entre l'OIF et le COVAN.

M. Couchepin s'est d'abord rendu à Ottawa où il a rencontré successivement M. Graham Fraser, commissaire fédéral aux langues officielles, l'Honorable Lawrence Cannon, ministre fédéral des Affaires étrangères, et les ambassadeurs francophones lors d'une réception à la résidence de S.E.M. l'ambassadeur de Suisse, Werner Baumann.

Il est ensuite arrivé à Vancouver où il a tout d'abord été accueilli par le COVAN pour une présentation des grands enjeux des Jeux de Vancouver et de leur préparation. Il s'est entretenu avec M. John Furlong, directeur général du COVAN, avec qui il a signé la convention pour la promotion de la langue française entre l'OIF et le COVAN. Il a participé à la seconde réunion du Comité consultatif sur les langues officielles (CCLO) puis a rencontré les consuls généraux de Suisse et de France et les consuls

honoraires de Belgique, de Monaco, du Sénégal et du Cambodge.

M. Couchepin a également effectué une première visite de l'île de Granville en compagnie des organisateurs de la future Place de la Francophonie, et de plusieurs installations dans la ville olympique de Whistler.

Du 22 au 28 novembre 2009

M. Pascal Couchepin a débuté sa seconde visite à Ottawa par une séance de travail à l'ambassade de France avec le Comité de coordination du Groupe des ambassadeurs francophones puis par une séance de travail avec l'ensemble des ambassadeurs. Il a ensuite rencontré pour la seconde fois M. Graham Fraser, puis l'Honorable Josée Verner, ministre fédérale en charge de la Francophonie. Il s'est entretenu avec la Très Honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada avant de s'envoler pour Québec où il a rencontré M. Jean Charest, Premier ministre du Québec, et M. Pierre Arcand, ministre québécois des Relations internationales. Il s'est enfin rendu à Vancouver où il a tenu une séance de travail avec M. Jean Coté, directeur de la Place de la Francophonie, puis a rencontré le maire de Whistler, M. Ken Melamed. Avant de rencontrer de nouveau le COVAN et le CCLO, il s'est rendu dans l'école d'immersion en français Pauline Johnson et a visité la Maison de la Suisse ainsi que le Club France. Il s'est enfin entretenu avec Mme Naomi Yamamoto, ministre de la Francophonie du gouvernement de la Colombie-Britannique, puis a participé à une réception à la rési-

dence du consul général de France, M. Alexandre Garcia.

Cette seconde visite a permis d'approfondir les relations avec le COVAN, en coopération avec le corps diplomatique et consulaire francophone, ainsi que de renforcer la coopération avec les autorités canadiennes, québécoises, de Colombie-Britannique, avec la mairie de Whistler et la Place de la Francophonie autour de la programmation culturelle et événementielle francophone. Elle aura également permis de constater les nombreux efforts réalisés depuis le mois d'août 2009 par le COVAN et ses partenaires en matière de respect du bilinguisme.

4. LA MISSION D'OBSERVATION AUX JEUX OLYMPIQUES DE VANCOUVER

La mission d'observation de M. Pascal Couchepin à Vancouver et à Whistler s'est déroulée du 9 au 23 février 2010.

9 février

Participation à la cérémonie d'ouverture de la Session du CIO.

10 février

Rencontre avec les équipes de l'OIF et la Place de la Francophonie.

Rencontre avec des membres du CIO.

Cocktail de bienvenue en l'honneur des lauréats des Jeux de la Francophonie.

11 février

Participation au « Dialogue jeunesse » en compagnie de jeunes lauréats des Jeux de la Francophonie, événement présidé par la Gouverneure générale du Canada rassemblant 500 jeunes de toutes les provinces du Canada.

Inauguration de la Place de la Francophonie avec l'Honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Participation à la réception offerte par Mme Doris Leuthard, présidente de la Confédération suisse, à la Maison de la Suisse.

12 février

Participation à la réception offerte aux chefs d'État et de gouvernement par la Très Honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada.

Participation à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques avec S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie.

13 février

Participation au petit déjeuner francophone à l'invitation de Mme Naomi Yamamoto, ministre de la Francophonie de Colombie-Britannique, avec la Très Honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada et les Premiers ministres de Colombie-Britannique et du Québec, MM. Campbell et Charest. Déplacement à Whistler et présence sur l'épreuve de saut à ski.

Co-présidence de l'événement francophone avec S.E.M. Abdou Diouf, en compagnie de M. Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO et M. John Furlong, directeur général du COVAN, à l'hôtel Fairmont de Whistler, événement précédé d'un concert d'Angélique Kidjo et présenté par M. Patrick Simonin de TV5MONDE.

Dîner au Club France avec les membres français du CIO et les présidents des comités nationaux olympiques (CNO) des pays francophones, en présence de Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports du gouvernement français, et de M. Phil Craven, président du comité international paralympique (IPC).

14 février

Journée de la Francophonie internationale sur la Place de la Francophonie.

Visite de la Maison du hockey avec MM. René Fasel et Denis Oswald, membres de la Commission exécutive du CIO.

Rencontre avec les lauréats des Jeux de la Francophonie à l'occasion de la présentation de leur création en résidence d'artistes. Participation à la dégustation de chocolats et de fromages, au défilé de la Compagnie Transe express et au concert d'Angélique Kidjo.

Participation à la réception offerte par la Ville de Lausanne.

15 février

Déjeuner avec l'Honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Remise de bourses aux lauréats des Jeux de la Francophonie, en présence de l'Honorable Josée Verner, ministre fédérale de la Francophonie, et de Mme Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du gouvernement du Québec.

Rencontre avec l'Honorable Josée Verner à la Maison de la Suisse.

Participation à la Journée du Québec, Maison du Québec, puis au concert de Garou sur la Place de la Francophonie, aux côtés de M. Jean Charest, Premier ministre du Québec.

Entretien pour le journal télévisé de la Télévision suisse alémanique.

16 février

Présence au match de hockey sur glace masculin Suisse - États-Unis, avec M. René Fasel, membre du comité exécutif du CIO.

Rencontre avec S.E.M. Werner Baumann, ambassadeur de Suisse au Canada, et M. Walter Deplazes, consul général de Suisse à Vancouver.

17 février

Rencontre avec M. Youssef Ben Meité, lauréat en athlétisme des Jeux de

la Francophonie de Beyrouth 2009, invité par le Grand Témoin à suivre les Jeux en sa compagnie du 17 au 23 février.

Déjeuner commun avec des lauréats des concours artistiques des Jeux de la Francophonie, Place de la Francophonie.

Présence à l'épreuve de patinage de vitesse 1 000 mètres hommes, Anneau olympique de Richmond.

18 février

Visite du village olympique de Vancouver.

Déjeuner avec les membres francophones du CIO, à la Maison de la Suisse.

Participation à l'émission de M. Michel Desautel, Radio Canada.

19 février

Déplacement à Victoria avec M. Youssef Ben Meité puis déplacement à Whistler.

20 février

Présence à l'épreuve de ski alpin super G dames.

Rencontre du maire de Whistler, M. Ken Melamed, et des bénévoles francophones.

Visite de la Maison du Canada de Whistler.

Présence à l'épreuve de saut à ski et à la cérémonie de remise des médailles.

Entretien avec la Télévision suisse alémanique à la Maison suisse de Whistler.

21 février

Visite du village olympique de Whistler.

Présence à l'épreuve slalom à ski puis à l'épreuve de bobsleigh, aux côtés de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, en compagnie de M. Youssef Ben Meité.

Participation à la réception offerte par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, en compagnie de M. Youssef Ben Meité.

22 février

Retour sur Vancouver.

Rencontre entre M. Edgar Grospiron et M. Youssef Ben Meité puis participation commune à l'épreuve de ski acrobatique.

Participation à la réception de Swiss Olympic en présence du conseiller fédéral Ueli Maurer, ministre suisse des Sports.

Entretien radiophonique dans le journal du matin de la Radio Suisse romande.

23 février

Participation aux interviews de TV5MONDE, Radio Canada (Phare Ouest et télé journal), Radio France International (émission *La Danse des mots*).

Présence au match de hockey sur glace Suisse-Bielorussie, en présence de MM. René Fasel et Denis Oswald, membres de la commission exécutive du CIO, M. Yvan Cournoyer, ancien joueur de hockey sur glace de la Ligue nationale de hockey du Canada et M. Youssef Ben Meité.

24 février

Retour en Suisse.

D'autres entretiens avec les médias ont eu lieu tout au long des missions préparatoires et de la mission d'observation de M. Couchepin, par exemple avec *La Presse*, l'Agence France Presse et les médias suisses.

Convention pour la promotion du français aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver



Convention pour la promotion du français aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

Organisation internationale de la Francophonie

Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques
d'hiver de 2010 à Vancouver

PRÉAMBULE

Considérant la *Loi fédérale sur les langues officielles*, adoptée par le Parlement du Canada en 1969 et révisée en 1988, qui a pour objet d'assurer le respect du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada ;

Considérant l'Annexe A de l'Entente multipartite signée entre le gouvernement fédéral canadien, les villes de Vancouver et Whistler, le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien et la Société de la candidature Vancouver 2010 le 14 novembre 2002 (l'Entente a été signée par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) en 2003), qui fixe les exigences du COVAN en matière de langues officielles durant les Jeux d'hiver de 2010 appelées les « obligations en matière de langues officielles de l'Entente multipartite » ;

Considérant la volonté exemplaire des autorités canadiennes de faire respecter la règle 24 de la Charte Olympique qui affirme que :

1. *Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.*
2. *À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe.*
3. *En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire. ;*

Considérant que le COVAN entend organiser des Jeux pour tout le Canada et ambitionne, dans ce cadre, de satisfaire aux obligations en matière de langues officielles de l'Entente multipartite ;

Considérant les conclusions du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu dans la ville de Québec le 17 octobre 2008 qui ont réaffirmé la priorité donnée à la promotion de la langue française sur la scène internationale et dans les grands événements internationaux ;

Considérant la volonté du Mouvement olympique d'utiliser la diversité linguistique pour promouvoir la diversité culturelle dans le monde.

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver

et

l'Organisation internationale de la Francophonie

(ci-après appelé « Parties » ou individuellement « Partie »)

adoptent

**la Convention pour la promotion du français
aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver**

1 – LA CONVENTION

La présente convention (ci-après : « **la Convention** ») est établie en deux versions, l'une en français et l'autre en anglais, toutes deux faisant également foi.

1 – Les Parties

La présente convention est établie entre deux Parties :

- **Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver** (ci-après « **COVAN** ») : il est chargé, avec le Comité olympique canadien et la Ville de Vancouver, par le CJO, d'organiser les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Vancouver et Whistler en 2010.
- **L'Organisation internationale de la Francophonie** (ci-après l'OIF) : elle est mandatée par ses Etats et gouvernements membres pour promouvoir l'usage du français, notamment pendant de grands événements internationaux.

2 – L'objectif

Le premier objectif de la Convention est de définir des secteurs de collaboration entre les Parties en vue d'appuyer et d'accroître les efforts du COVAN dans la réalisation des obligations en matière de langues officielles de l'Entente multipartite.

Le deuxième objectif de la Convention est de définir les secteurs additionnels de coopération entre les Parties en vue de promouvoir davantage la langue française et la francophonie durant les Jeux.

L'ensemble de ces objectifs sont ci-après désignés sous le nom de « le Programme ».

3 – La durée

La Convention entre en vigueur à la date de sa signature par les deux Parties et prend fin le 31 décembre 2010.

4 – Le Comité de coopération

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de la Convention, les deux Parties conviennent de constituer conjointement un Comité de coopération (le « Comité de coopération »), composé d'un représentant de l'OIF et de représentants diplomatiques et techniques des Etats et gouvernements francophones (incluant le Canada) qui souhaitent en faire partie ; et un représentant du COVAN.

Pendant la durée de la Convention, le Comité de coopération se réunira à Vancouver ou par vidéoconférence pour faire part des progrès du Programme et mettre en œuvre et suivre les mesures et les activités déterminées dans les secteurs de collaboration. Les lieux et dates des réunions seront déterminés en fonction des besoins.

Il est reconnu que le COVAN a déjà mis sur pied un Comité consultatif du Conseil d'administration sur les langues officielles (CCCALO) qui supervise le respect par le COVAN des obligations en matière de langues officielles de l'Entente multipartite. Le COVAN recommandera au CCCALO qu'une communication régulière soit établie entre les deux comités (le Comité de coopération et le CCCALO) sur toutes les questions ayant trait à la Convention, y compris, compte tenu des obligations reliées à la confidentialité des renseignements personnels, l'échange d'information sans réserve et en toute confidentialité sur tous les événements reliés au Programme qui sont prévus et les développements susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Programme. Le COVAN recommandera au CCCALO que les échanges entre les deux comités soient renforcés par la nomination, par l'OIF, d'un membre du Comité de coopération à titre d'observateur aux réunions du CCCALO.

5 – Le Grand Témoin de la Francophonie

Pour faciliter la réalisation des objectifs de la Convention, l'OIF a désigné M. Pascal Couchepin Grand Témoin de la Francophonie.

En collaboration avec les ambassadeurs francophones à Ottawa et les Consuls généraux francophones à Vancouver, le Grand Témoin rendra compte au Secrétaire général de la Francophonie des résultats de sa mission.

Le CIO prendra les arrangements nécessaires (accréditations, billets et contremaîtres, accueil protocolaire, transport, hébergement, etc.) pour faciliter sa mission, de concert avec le COVAN.

II – LE PROGRAMME DE PROMOTION DE LA LANGUE FRANCAISE

Les Parties conviennent que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver représentent une grande occasion de promouvoir la place et la visibilité du français et de la francophonie. Les Parties reconnaissent aussi que le COVAN a déjà pris des mesures importantes et significatives pour réaliser ses obligations en matière de langues officielles telles que décrites dans l'Entente multipartite. L'OIF appuiera le COVAN lorsque possible dans la réalisation des obligations non satisfaites jusqu'à présent, afin de respecter l'objectif commun des Parties qui est de livrer les Jeux d'hiver de 2010 satisfaisant aux obligations de l'Entente multipartite. Il s'agira aussi de promouvoir l'usage du français et la visibilité de la francophonie à l'échelle internationale.

1. Objectifs fixés par le COVAN dans le cadre de l'Entente multipartite :

- a) Le COJO recrute énergiquement des membres de la communauté francophone de la province de la Colombie-Britannique et du Canada;
- b) il nomme un coordonnateur des services linguistiques à plein temps et recourt aux services d'un réceptionniste bilingue plein temps pour l'administration centrale des Jeux pour une période raisonnable avant les Jeux;
- c) il voit à ce que sa capacité en matière de langues officielles du Canada soit suffisante parmi son personnel et les bénévoles, compte dûment tenu de l'ampleur et de la complexité des Jeux;

- d)** toute la documentation promotionnelle fournie par le COJO et destinée au grand public au Canada diffusée avant, pendant et après les Jeux, est offerte simultanément dans les deux langues officielles; sont visés les communiqués, la publicité, les présentoirs et les expositions, les prospectus et les dépliants, les chansons, les noms des mascottes, les slogans, les logos, les films et d'autres réalisations audiovisuelles, et les articles souvenirs;
- e)** tous les renseignements publiés sur le site Internet officiel du COJO doivent l'être dans les deux langues officielles;
- f)** les versions anglaise et française des annonces sont diffusées en même temps, l'annonce française paraissant dans la presse écrite ou électronique de langue minoritaire locale ou provinciale ou s'il n'y a pas de presse francophone, voir à ce que les annonces paraissent en même temps dans un média anglais en anglais et en français;
- g)** les programmes officiels des Jeux, les laissez-passer et les billets sont bilingues;
- h)** la signalisation liée aux Jeux, incluant la signalisation du Canada, de la province de la Colombie-Britannique, de Vancouver, de Whistler et des commanditaires et fournisseurs officiels des Jeux, qui est installée pour la période des Jeux par le COJO ou autorisée par lui à tous les sites des Jeux, y compris le village des athlètes, tous les secteurs réservés aux athlètes sur les lieux de compétition, les stades, le centre des médias et l'administration centrale des Jeux, est bilingue;
- i)** la documentation écrite fournissant des renseignements administratifs aux athlètes, aux entraîneurs, aux officiels techniques ou à d'autres membres des délégations (guides, manuels, horaires, instructions, etc.) est diffusée simultanément dans les deux langues officielles;
- j)** les renseignements de base que le COJO fournit aux médias avant, pendant et après les Jeux, dont les résultats des épreuves, sont publiés simultanément dans les deux langues officielles;
- k)** les cérémonies d'ouverture et de clôture se déroulent dans les deux langues officielles, tandis que l'hymne national est chanté dans sa version bilingue; le programme inclut des participants et des activités représentant les deux groupes de langue officielle;
- l)** toutes les communications par haut-parleur se rattachant aux Jeux, plus particulièrement celles diffusées sur les lieux mêmes des Jeux, sont dans les deux langues officielles;
- m)** tous les services fournis par le COJO aux athlètes, aux entraîneurs, aux officiels techniques et aux autres membres des délégations sont offerts dans les deux langues officielles; plus particulièrement, les services de sécurité, les services d'urgence et les services médicaux sont offerts en tout temps dans les deux langues officielles, tandis que ceux destinés au grand public le sont dans les deux langues officielles pendant les heures d'activité des Jeux. Lorsque les services ne sont pas fournis directement par le COJO, e dernier veille, dans la mesure du possible et du raisonnable, à ce que le fournisseur assure le même niveau de service;
- n)** à tous les endroits appartenant au COJO ou exploités par lui où sont vendus des billets, fournis des renseignements ou vendus des marchandises et des souvenirs au grand public avant, pendant ou après la période officielle des Jeux, il y a un effectif en mesure de fournir les services dans les deux langues officielles, et la signalisation, les insignes ou les épinglettes indiquent clairement quelle personne peut communiquer dans les deux langues officielles; il demeure entendu que dans le cas des kiosques ou guichets où sont vendus des billets, fournis des renseignements ou dispensés d'autres services, il doit y avoir au moins une personne par endroit qui peut raisonnablement répondre dans les deux langues officielles, et chaque kiosque ou guichet doit être clairement identifié à cet effet; les détaillants autres que le COJO recevront de l'aide pour offrir des services aux clients dans les deux langues officielles grâce à un accès partagé à du personnel bilingue par des moyens électroniques et autres;

o) tous les festivals, activités ou expositions de nature culturelle qui ont lieu avant, pendant ou après les Jeux et qui sont commandités ou annoncés dans le cadre des Jeux comportent des volets culturels tant anglais que français.

2- Accroître la visibilité et l'usage du français – secteurs de collaboration des Parties

a) L'OIF déploiera ses meilleurs efforts pour faire participer les jeunes au moyen de diverses mesures, en particulier le recrutement de stagiaires bilingues, des étudiants ou des jeunes professionnels, issus de pays francophones et qui seront affectés au COVAN en tant que bénévoles. Les stagiaires engagés par le COVAN participeront entre autres à maintenir la visibilité du français dans des postes où leurs habiletés linguistiques pourraient être utilisées.

b) L'OIF déploiera ses meilleurs efforts pour appuyer la programmation culturelle du COVAN (cérémonies et olympiades culturelles) offerte durant les Jeux ; cet appui pourrait inclure entre autres l'identification d'artistes qui pourraient être considérés par le COVAN pour faire partie de sa programmation culturelle.

3- Valoriser les bonnes pratiques et faire un legs linguistique

Reconnaissant l'expérience et l'expertise du Canada dans le domaine du bilinguisme, et reconnaissant la détermination du COVAN à prendre des mesures innovatrices pour encourager l'organisation bilingue des Jeux et pour satisfaire ses obligations de l'Entente multipartite, les parties vont décider ensemble des meilleurs moyens pour déterminer et promouvoir les bonnes pratiques pour l'usage du français aux Jeux olympiques et paralympiques.

Dans cet esprit, l'OIF, en collaboration avec le COVAN et ses partenaires gouvernementaux, pourront concevoir ensemble un événement francophone auquel seraient associés notamment les États et gouvernements francophones intéressés ainsi que le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Le COVAN donnera, à l'OIF, considération aux demandes d'approbation d'utiliser le logo officiel des Jeux pour leurs initiatives francophones en relation avec Vancouver 2010.

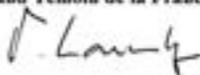
Comme preuve de détermination commune du COVAN et de l'OIF à vouloir transmettre leur expérience et leur expertise linguistiques au Mouvement olympique et aux prochains Comités d'organisation (COJO), l'OIF va appuyer le COVAN dans l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques linguistiques à l'issue des Jeux d'hiver de 2010.

Ils interviendront de concert pour inscrire la question du legs linguistique à la liste des domaines que le CIO inclut régulièrement dans son programme de transfert de compétences, qui est mis sur pied pour assurer le transfert des connaissances entre les différents COJO.

Toute action prévue au Programme pourrait faire l'objet d'une convention technique bilatérale entre l'État ou le gouvernement francophone concerné et le COVAN, conformément aux lois applicables au Canada.

Signé à Vancouver le 14 août 2009.

Pour le Secrétaire général de la Francophonie
Monsieur Pascal COUCHEPIN
Grand Témoin de la Francophonie



Monsieur John FURLONG
Directeur général
du COVAN



**Convention for the Promotion of French
at the Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games**

Organisation internationale de la Francophonie

Vancouver Organizing Committee for the
2010 Olympic and Paralympic Winter Games

FOREWORD

Whereas the Official Languages Act adopted by the Canadian Parliament in 1969 and amended in 1988 intends to ensure respect of French and English as the Official Languages of Canada;

Whereas Annex A of the Multiparty Agreement signed by the Canadian Federal Government, the municipalities of Vancouver and Whistler, the Canadian Olympic Committee, the Canadian Paralympic Committee and the Vancouver 2010 Bid Corporation on November 14, 2002 (which Agreement was joined by the Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games ("VANOC") in 2003) sets out the obligations of VANOC with respect to implementation of Official Languages Requirements in the 2010 Winter Games (the "**Multiparty Agreement Official Languages Obligations**");

Whereas the Canadian authorities have shown exemplary determination to ensure compliance with Rule 24 of the Olympic Charter which states that:

1. The official languages of the IOC are French and English.
2. At all sessions, simultaneous interpretation must be provided into French, English, German, Spanish and Arabic.
3. In the case of divergence between the French and English texts of the Olympic Charter and any other IOC document, the French text shall prevail unless expressly provided otherwise in writing;

Whereas VANOC intends to organize the Games for all of Canada and, in this framework, is eager to meet its Multiparty Agreement Official Languages Obligations.

Whereas the conclusions of the Summit of Francophone Heads of State and Government held in Quebec City on 17 October 2008 reconfirmed the priority given to promoting the French language in the international arena and at major international events;

Whereas the Olympic Movement is determined to use linguistic diversity as a means of promoting worldwide cultural diversity:

The Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games
and
the Organisation Internationale de la Francophonie
(hereinafter the « **Parties** » or, individually, a « **Party** »)
hereby adopt

**the Convention for Promotion of French
at the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games**

1 – THE CONVENTION

This convention (hereafter "**the Convention**") is drawn up in two versions, one in French and the other in English, both of which are equally authoritative.

1 – The Parties

This convention is established between two Parties:

- *The Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games* (hereafter "VANOC"), together with the Canadian Olympic Committee and the City of Vancouver, is charged by the IOC with organizing the Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver and Whistler in 2010.
- *The Organisation Internationale de la Francophonie* (hereafter OIF) is mandated by its Member States and Governments to promote use of the French language, in particular at major international events.

2 – Objective

The primary objective of the Convention is to identify areas of cooperation between the Parties with a view to supporting and enhancing VANOC's efforts in the delivery of its Multiparty Agreement Official Languages Obligations.

The second objective of the Convention is to define additional areas of cooperation between the Parties with a view to further promotion of the French language and the Francophonie during the Games.

(together such objectives hereinafter called the "**Program**").

3 – Term

The Convention enters into force on the date of signature by the two Parties and will expire on 31 December 2010.

4 – The cooperation committee

For the purposes of implementing and monitoring the Convention, the Parties agree to set up a cooperation committee (the "**Cooperation Committee**"), comprised of an OIF

representative, and diplomatic and technical representatives of Francophone States (including Canada) that are keen to participate; and a VANOC representative.

The Cooperation Committee will meet in Vancouver or by video-conference throughout the term of the Convention to share the Program progress and to implement and monitor actions and activities as defined in the areas of cooperation. The places and dates of the meetings will be decided based on the needs.

It is acknowledged that VANOC has already established a Board Advisory Committee on Official languages (BACOL) that oversees the implementation by VANOC of the Multiparty Agreement Official Languages Obligations. VANOC will recommend to the BACOL that regular communications be established between the two committees (the Cooperation Committee and the BACOL) on all matters pertaining to the Convention, including, subject to obligations related to privacy of personal information, the exchange of information without reservation and in complete confidentiality on all events related to the Program which are scheduled and any developments likely to have an impact on the implementation of the Program. VANOC will recommend to the BACOL that the communication between the two committees be strengthened by the appointment by the OIF of a member of the Cooperation Committee as an observer on the BACOL.

5 – The “Grand Témoin de la Francophonie”

To facilitate realization of the Convention’s objectives, the OIF has nominated Mr. Pascal Couchepin as *Grand Témoin de la Francophonie*.

In liaison with Francophone Ambassadors in Ottawa and Francophone Consuls General in Vancouver, the *Grand Témoin* will report its mission’s result to the The Secretary General of the Francophonie.

The IOC will make arrangement for the appropriate accreditation, tickets and rain check program, transport, accommodation in concert with VANOC.

II – THE PROGRAM TO PROMOTE THE FRENCH LANGUAGE

The Parties agree that the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games represent a major opportunity to promote the place and visibility of the French language and the Francophonie. The Parties also acknowledge and agree that VANOC has already taken a variety of significant actions to meet its Multiparty Agreement Official Languages Obligations. The OIF will assist VANOC where it can in the realization of the balance of those obligations in order to meet our shared objective to deliver the 2010 Games in a manner that meets the Multiparty Agreement Official Languages Obligations. It will also promote the use of the French Language and the visibility of the Francophonie on an international basis.

1- Goals set by VANOC in its Multiparty Agreement Official Languages Obligations:

- a)** It actively recruits and involves the francophone communities of the Province of British Columbia and Canada;
- b)** a full-time languages services coordinator has been hired as well as a full-time bilingual receptionist for the Games headquarters not only for Games time but also for a reasonable period prior to the Games;
- c)** it has sufficient capacity in Canada's Official Languages, among its employees and volunteers, giving due recognition to the magnitude and complexity of the Games;
- d)** all promotional and public information material provided by VANOC and intended for the general public prior to, during and after the Games will be made available simultaneously in both Official Languages, including media news releases, advertising, exhibits and displays, pamphlets and booklets, songs, mascots' names, slogans, logos filirts, and other audio-visual productions, souvenirs and memorabilia;
- e)** all information on the VANOC official internet web page is available in both Official Languages;
- f)** advertisements are released concurrently with either the French advertisement appearing in local/provincial minority language print or electronic media, or if minority language media services are not available, the advertisements appear in the English media in both English and French;
- g)** official Games programs, identification passes and tickets will be bilingual;
- h)** signs relating to the Games, including the signs of Canada, the Province of British Columbia, Vancouver, Whistler, and of the corporate sponsors and official suppliers of the Games, which are installed for the purposes of the Games Period by VANOC or authorized by VANOC to be installed at all Games sites including the athletes' village, all athletes' areas at venues, stadiums, the media centre and the Games headquarters will be bilingual;
- i)** written material giving administrative information for athletes, coaches, technical officials or other delegation members (handbooks, manuals, schedules, instructional guides, etc.) will be available simultaneously in both Official Languages;
- j)** background information provided by VANOC for media use prior to, during and after the Games, including event results, will be made available simultaneously in both Official Languages;
- k)** Opening and Closing ceremonies will be in both Official Languages and the national anthem will be sung in its bilingual version; the program will include participants and events which represent both Official Language groups;
- l)** all public address announcements related to the Games and more specifically at the Games venues will be in both Official Languages;
- m)** services provided by VANOC for athletes, coaches, technical officials and other delegation members will be available in both Official Languages; in particular, security, emergency and medical services will be made available to them in both Official Languages on a 24-hour basis, and to the general public in both Official Languages during operational hours of the Games. Where these services are not provided directly by VANOC, VANOC shall, to the extent reasonably possible, ensure the service provider maintains this level of standard;
- n)** each location owned or operated by VANOC that is used for selling tickets, providing information or selling merchandise and souvenirs to the public before, during or after the Games Period will be staffed so that service can be provided in both Official Languages to meet demand, and signs, badges or pins will clearly identify which people can communicate in both Official Languages; for greater certainty it is understood that where tickets, information or other services are provided from booths or wickets, there must be a minimum of one per location which can function in both Official Languages at a reasonable standard and each booth or wicket must be clearly identified; non-VANOC retailers will be aided in providing

customer service in both Official Languages through the provision by VANOC of shared access to bilingual staff via electronic and other means;

o) any cultural festivals, events or displays occurring before, during or after the Games and sponsored or promoted as part of the Games will include both English and French elements.

2- *Furthering the visibility and use of the French Languages - Areas of Collaboration between the Parties*

a) The OIF will use its reasonable best efforts to involve youth through various actions, in particular through the recruitment of specialized bilingual trainees, whether students or young professionals, from French-speaking countries for consideration by VANOC for inclusion in the VANOC workforce as volunteers. The trainees who are accepted by VANOC to be included in the VANOC workforce as volunteers, will be placed in strategic positions to ensure optimum visibility and use of the French language.

b) The OIF will use its reasonable best efforts to provide support for the cultural programming (Ceremonies and Cultural Olympiad) offered during the Games period, such support to include among other things the identification of Artists for consideration by VANOC.

3- *Enhance best practices and leave a linguistic legacy*

Having regard to Canada's experience and know-how in the field of bilingualism, and recognizing the determination of VANOC to take innovative measures to encourage bilingual organization of the Games and to meet its Multiparty Official Languages Obligations, the Parties will together decide the most appropriate ways to identify and promote best practices for delivering French to the Olympic and Paralympic Games.

The OIF, in collaboration with VANOC and its Government partners, intends to organize a Francophone event that would involve any interested Francophone States and Governments, the Government of British Columbia.

VANOC will give due consideration to requests for use of a 2010 Vancouver related Olympic Mark in association with selected francophone initiatives supported by OIF.

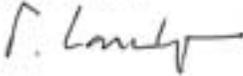
As a demonstration of the shared determination of VANOC and the OIF to transmit their linguistic experience and expertise to the Olympic Movement and subsequent organizing committees, the OIF will assist VANOC in the drafting of a guide to best linguistic practices at the conclusion of the 2010 Winter Games.

They will work together to ensure that this linguistic legacy is included in the list of issues around which the IOC regularly includes in its Olympic Games Knowledge Management program pursuant to which it transfers knowledge between Organizing Committees for Olympic Games.

Any action provided for in the Program may be the subject of a bilateral technical convention between the Francophone State or Government concerned and VANOC, in compliance with the laws applicable in Canada.

Signed in Vancouver on August 14, 2009

For the Secretary General of *La Francophonie*
Pascal COUCHEPIN



John Furlong
CEO, VANOC

Annexe A de l'Entente multipartite signée entre le COVAN et les autorités canadiennes le 14 novembre 2002

Exigences du Canada sur les langues officielles

1. le COJO accepte de respecter les exigences ci-dessous et veille à ce qui suit :

a/ le COJO recrute énergiquement des membres de la communauté francophone de la province de la Colombie-Britannique et du Canada ;

b/ il nomme un coordonnateur des services linguistiques à plein temps et recourt aux services d'un réceptionniste bilingue à plein temps pour l'administration centrale des Jeux pour une période raisonnable avant les Jeux ;

c/ il voit à ce que sa capacité en matière de langues officielles du Canada soit suffisante parmi son personnel et les bénévoles, compte dûment tenu de l'ampleur et de la complexité des Jeux ;

d/ toute la documentation promotionnelle fournie par le COJO et destinée au grand public au Canada diffusée avant, pendant et après les Jeux, est offerte simultanément dans les deux langues officielles ; sont visés les communiqués, la publicité, les présentoirs et les expositions, les prospectus et les dépliants, les chansons, les noms des mascottes, les slogans, les logos, les films et d'autres réalisations audiovisuelles, et les articles souvenirs ;

e/ tous les renseignements publiés sur le site Internet officiel du COJO doivent l'être dans les deux langues officielles ;

f/ les versions anglaise et française des annonces sont diffusées en même temps, l'annonce française paraissant dans la presse écrite ou électronique de la langue minoritaire locale ou provinciale ou s'il n'y a pas de presse francophone, voir à ce que les annonces paraissent en même temps dans un média anglais en anglais et en français ;

g/ les programmes officiels des Jeux, les laissez-passer et les billets sont bilingues ;

h/ la signalisation liée aux Jeux, incluant la signalisation du Canada, de la province de la Colombie-Britannique, de Vancouver, de Whistler et des commanditaires et fournisseurs officiels des Jeux, qui est installée pour la période des Jeux par le COJO ou autorisée par lui à tous les sites des Jeux, y compris le village des athlètes, tous les secteurs réservés aux athlètes sur les lieux de compétition, les stades, le centre des médias et l'administration centrale des Jeux, est bilingue ;

i/ la documentation écrite fournissant des renseignements administratifs aux athlètes, aux entraîneurs,

aux officiels techniques ou à d'autres membres des délégations (guides, manuels, horaires, instructions, etc.), est diffusée simultanément dans les deux langues officielles ;

j/ les renseignements de base que le COJO fournit aux médias avant, pendant et après les Jeux, dont les résultats des épreuves, sont publiés simultanément dans les deux langues officielles ;

k/ les cérémonies d'ouverture et de clôture se déroulent dans les deux langues officielles, tandis que l'hymne national est chanté dans sa version bilingue ; le programme inclut des participants et des activités représentant les deux groupes de langue officielle ;

l/ toutes les communications par haut-parleur se rattachant aux Jeux, plus particulièrement celles diffusées sur les lieux mêmes des Jeux, sont dans les deux langues officielles ;

m/ tous les services fournis par le COJO aux athlètes, aux entraîneurs, aux officiels techniques et aux autres membres des délégations sont offerts dans les deux langues officielles ; plus particulièrement, les services de sécurité, les services d'urgence et les services médicaux sont offerts en tout temps dans les deux langues officielles, tandis que ceux destinés au grand public le sont dans les deux langues officielles pendant les heures d'activité des Jeux. Lorsque les services ne sont pas fournis directement par le COJO, ce dernier veille, dans la mesure du possible et du raisonnable, à

ce que le fournisseur assure le même niveau de service ;

n/ à tous les endroits appartenant au COJO ou exploités par lui où sont vendus des billets, fournis des renseignements ou vendus des marchandises et des souvenirs au grand public avant, pendant ou après la période officielle des Jeux, il y a un effectif en mesure de fournir les services dans les deux langues officielles, et la signalisation, les insignes ou les épinglettes indiquent clairement quelle personne peut communiquer dans les deux langues officielles ; il demeure entendu que dans le cas des kiosques ou guichets où sont vendus des billets, fournis des renseignements ou dispensés d'autres services, il doit y avoir au moins une personne par endroit qui peut raisonnablement répondre dans les deux langues officielles, et chaque kiosque ou guichet doit être clairement identifié à cet effet ; les détaillants autres que le COJO recevront de l'aide pour offrir des services aux clients dans les deux langues officielles grâce à un accès partagé à du personnel bilingue par des moyens électroniques et autres ;

o/ tous les festivals, activités ou expositions de nature culturelle qui ont lieu avant, pendant ou après les Jeux et qui sont commandités ou annoncés dans le cadre des Jeux comportent des volets culturels tant anglais que français.



Résumé

1. Le contexte de la mission

En 2010 à Vancouver, pour la première fois depuis de nombreuses années, les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver étaient organisés dans un pays non seulement membre de la Francophonie mais également dont les deux langues officielles, le français et l'anglais, correspondent parfaitement à celles des Jeux olympiques. En attestent la loi fédérale sur les langues officielles promulguée en 1969 et l'Annexe A de l'Entente multipartite signée en 2002 entre toutes les parties prenantes à l'organisation des Jeux de 2010.

Le contexte politique et juridique offert par le Canada en matière de langues officielles était donc particulièrement propice à un parfait respect de la règle 24 de la Charte olympique pendant les Jeux de 2010. Pour autant, les défis à relever ne manquaient pas, tant l'utilisation égale et simultanée de deux langues n'est jamais ni un fait acquis, ni une évidence. Cela est d'autant plus vrai que les Jeux se déroulaient dans la province de Colombie-Britannique, à très grande majorité anglophone et sinophone. Lors de ma première visite à Vancouver au mois d'août 2009, les craintes et les critiques concernant la place a priori insuffisante réservée au français étaient particulièrement vives. Face à cela, les attentes des francophones du Canada étaient fortes et se sont largement exprimées dans les mois qui ont suivi.

Dans ce contexte, confiant dans la capacité du COVAN et des autorités canadiennes à remplir leurs obligations, je me suis attaché à accompagner et appuyer leurs efforts en renforçant les partenariats entre l'OIF et le CIO, le COVAN, les autorités canadiennes et les associations francophones du Canada. L'appui continu du corps diplomatique et consulaire francophone accrédité à Ottawa et Vancouver m'a permis de poursuivre la multilatéralisation de l'action de l'OIF initiée lors des Jeux de Pékin, et d'assurer la continuité et l'efficacité de la relation avec le COVAN et les autorités canadiennes.

2. Vancouver 2010 : le français et la francophonie sur la première marche du podium

Dès la fin de l'année 2009, dans le contexte de célébration du quarantième anniversaire de la loi sur les langues officielles et sous l'effet du renforcement des pressions politiques, diplomatiques, institutionnelles et médiatiques, le colossal travail pédagogique du COVAN visant à mobiliser toutes les parties intéressées à l'organisation des Jeux dans les deux langues a porté ses fruits. Lors de ma seconde visite, en novembre 2009, j'ai observé que la quasi-totalité des obstacles et des lacunes précédemment identifiés était levée ou en passe de l'être. Le gouvernement fédéral du Canada et plusieurs provinces ont débloqué des moyens conséquents pour accompagner les efforts du COVAN, et les inscriptions en français à l'entrée de Vancouver ne heurtaient plus les susceptibilités.

Cette évolution a permis au COVAN d'offrir une véritable « expérience bilingue des Jeux » à la famille olympique et aux spectateurs. La signalétique, l'ensemble des outils de communication, les discours officiels, les annonces écrites et orales, et 20 % des volontaires étaient parfaitement bilingues. De plus, de nombreuses innovations et bonnes pratiques ont été expérimentées : la création au sein du COVAN du Comité consultatif pour les langues officielles, une politique interne de gouvernance valorisant le bilinguisme, le port d'épinglettes « *Bonjour* » par les volontaires parlant français et placés dans des endroits stratégiques, une large programmation de spectacles et d'artistes francophones lors des cérémonies officielles et des olympiades culturelles. Fort de toutes ces initiatives et malgré des polémiques davantage d'ordre culturel que linguistique à l'issue de la cérémonie d'ouverture, Vancouver 2010 a indéniablement placé le français sur la première marche du podium.

Pour la première fois également, la Francophonie canadienne et internationale a bénéficié d'une très forte visibilité sportive et culturelle. Une Place de la Francophonie a été créée et a accueilli 200 spectacles pendant deux semaines de fête. Un jeune sportif ivoirien et quinze jeunes artistes lauréats des Jeux de la Francophonie ont accepté mon invitation à venir vivre les Jeux olympiques de l'intérieur et ont partagé le quotidien tantôt des champions, tantôt des artistes de la Place de la Francophonie. Ce faisant, j'ai tenu à valoriser la diversité sportive et culturelle de la Francophonie, et la richesse de sa jeunesse, particulièrement celle issue du continent africain peu représenté pendant les Jeux d'hiver.

Enfin, après Pékin, le second « événement francophone » organisé par l'OIF à Whistler au lendemain de la cérémonie d'ouverture m'a permis, avec S.E.M. Abdou Diouf, MM. Denis Oswald et John Furlong, de réunir la famille politique et olympique francophone. Par la suite, j'ai de nouveau eu des rencontres privilégiées avec le Mouvement olympique francophone, particulièrement

avec les membres du CIO qui nous ont permis de tisser des liens de confiance qu'il importe désormais de faire perdurer.

Au-delà de l'action menée avant et pendant les Jeux, la plus-value de notre collaboration avec le CIO et le COVAN doit désormais résider dans notre capacité à offrir un legs linguistique, sportif et culturel. Dans la perspective des Jeux de Londres, de Sotchi et de Rio, et des Jeux olympiques de la jeunesse, il est indispensable de réaliser puis de partager un « Guide des bonnes pratiques linguistiques » qui offrira des solutions concrètes aux prochains organisateurs en matière de bilinguisme. Avec les États et gouvernements et la société civile francophone, il est essentiel de promouvoir les jeunes sportifs et les jeunes artistes francophones, en s'inspirant du succès de la Place de la Francophonie. Il est nécessaire enfin d'approfondir encore davantage le lien de qualité tissé avec les membres du CIO et la famille olympique et sportive francophone dans son ensemble.

3. Recommandations

À l'intention de l'OIF

1. Anticiper le plus en amont possible la nomination du Grand Témoin de la Francophonie pour les prochaines éditions des Jeux, afin qu'il établisse rapidement les contacts de haut niveau avec les responsables olympiques et politiques.

2. Envisager la possibilité que cette nomination puisse s'étendre à une olympiade entière (Jeux d'été et d'hiver) et non plus seulement à une édition saisonnière des Jeux. Cette initiative permettrait d'assurer la continuité entre deux éditions des Jeux et de capitaliser sur les acquis de la première mission, particulièrement lorsque le Grand Témoin a réussi à établir des relations de confiance avec la famille olympique notamment.

3. Créer une rencontre annuelle du Secrétaire général de la Francophonie avec les membres francophones du CIO et les présidents francophones des fédérations internationales.

4. Initier, le plus en amont possible des Jeux, la création d'un Groupe des ambassadeurs francophones dans les pays hôtes des prochains Jeux. Les éditions de Pékin et Vancouver en ont démontré toute l'efficacité. Il importe que les prochains Grands Témoins puissent également bénéficier d'une telle collaboration.

5. Initier et accompagner le rassemblement, formalisé ou non, des membres de la famille olympique et sportive francophone (membres du CIO,

présidents de fédérations internationales, présidents des comités nationaux olympiques). Il importe de répondre, avec le Mouvement olympique et sportif, en partenariat avec le CIO, au besoin croissant de coopération entre responsables sportifs francophones et de renforcement de leurs relations avec les autorités politiques francophones.

6. Créer un petit groupe d'experts issus notamment des États et gouvernements membres de l'OIF et du Mouvement olympique et sportif, afin de coordonner l'action des francophones à l'appui de leur candidature à l'organisation de grands événements sportifs.

7. Prolonger la coopération avec le COVAN au-delà des Jeux de Vancouver, afin de formaliser le legs linguistique de ces Jeux.

8. Développer les coopérations avec le CIO et les COJO de Londres, de Sotchi et de Rio afin de leur transmettre le legs linguistique des Jeux de Vancouver et d'inscrire cette question au programme du transfert de compétences mis en place par le CIO.

9. Accentuer les efforts envisagés depuis Pékin pour garantir la visibilité de la Francophonie pendant les Jeux. Dans ce sens, l'organisation systématique d'un événement francophone pourrait être maintenue, tout en en faisant évoluer les modalités.

10. Accentuer les efforts amorcés à Vancouver pour promouvoir la diversité culturelle francophone. La valorisation de l'action sportive et culturelle de l'OIF initiée à Vancouver avec l'invitation des lauréats des Jeux de la Francophonie devrait être poursuivie à Londres et s'intégrer à un programme culturel francophone conçu en partenariat avec les ambassadeurs francophones, la communauté francophone de Londres et les comités nationaux olympiques francophones, à l'instar de la Place de la Francophonie à Vancouver.

11. Adapter les moyens humains consacrés à ce dossier par l'OIF aux défis posés par celui-ci, tant avant que pendant les Jeux. La création d'un véritable « Commissariat à la Francophonie dans le sport international », doté d'une petite équipe très opérationnelle et capable d'accompagner le nécessaire travail d'influence, me paraît souhaitable.

À l'intention du CIO et de la famille olympique

12. Faire de l'Annexe A de l'Entente multipartite appliquée par le COVAN le cadre de référence relatif à la dualité linguistique qui devrait être présenté par le CIO à tous les comités d'organisation.

13. Intégrer le legs linguistique des JO de Vancouver au sein du programme de transfert de compétences mis en place par le CIO au profit des COJO, à l'aide du Guide des bonnes pratiques qui sera réalisé par l'OIF et le COVAN.

14. Confirmer, dès les Jeux de Londres, que les discours prononcés pendant les cérémonies officielles le seront désormais systématiquement dans les deux langues à parts égales.

15. Encourager également les sponsors à confirmer l'initiative d'une communication bilingue inaugurée à Vancouver.

16. Ouvrir au sein du CIO une réflexion sur la politique à développer en faveur du bilinguisme et du multilinguisme dans les Jeux olympiques et les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ). La question du multilinguisme se pose en effet avec une acuité particulière pendant les JOJ et sont une des conditions centrales de leur réussite, compte tenu de l'âge du public et du programme éducatif qui leur est proposé.

17. À l'intention de la famille olympique et sportive francophone :

- Favoriser le rassemblement régulier de la famille olympique et sportive francophone et structurer sa coopération, notamment dans les domaines de la solidarité et de la paix, de l'éducation des jeunes par le sport, de la circulation des athlètes, de l'accès aux responsabilités, de l'accueil et de l'organisation de grands événements sportifs ;

- Favoriser plus particulièrement les coopérations avant les Jeux dans le cadre de la préparation des sportifs, à travers la création par exemple d'un camp d'entraînement francophone, ainsi que dans le champ économique et culturel pendant les Jeux par une coordination des initiatives prises par les différentes « Maisons » et « Clubs » installés par les délégations francophones. S'inspirer notamment du succès de la Place de la Francophonie à Vancouver.

À l'intention des futurs COJO

18. Créer, très en amont de la tenue des Jeux, une direction spécifiquement dédiée aux langues officielles, intégrant l'équipe de traduction, et développer une politique de gouvernance interne intégrant la problématique du bilinguisme.

19. Faire de l'Annexe A de l'Entente multipartite appliquée par le COVAN la feuille de route à suivre pour développer leur politique de respect de la dualité linguistique des Jeux.

20. Organiser une réunion de travail avec le CIO, le COVAN et l'OIF consacrée au transfert des compétences linguistiques du COVAN et de l'OIF.

21. Faire du Guide des bonnes pratiques linguistiques des JO de Vancouver le guide de référence pour développer les outils concrets du bilinguisme pendant les prochains Jeux.

22. S'inspirer plus particulièrement du comité consultatif pour les langues officielles créé au sein du COVAN pour mettre en place un groupe de concertation réunissant régulièrement le COVAN, l'OIF, les ambassadeurs francophones accrédités dans le pays hôte et des représentants de la communauté francophone du pays.

23. Avec l'aide de ce comité consultatif, développer des coopérations avec la communauté diplomatique et associative francophone, notamment dans les domaines du recrutement de bénévoles francophones, de formations linguistiques, de programmation culturelle.

1. Background to the assignment

The Vancouver 2010 Winter Olympic and Paralympic Games were the first in many years to be organised by a country that is not only a member of the International Organisation of La Francophonie (IOF), but also has both French and English as its official languages like the Olympic Games themselves. The 1969 Official Languages Act and Annex A of the Multiparty Agreement with the Games Parties signed in 2002 both attest to this.

Canada's political and legal stance on official languages was therefore very conducive to the scrupulous observance of Rule 24 of the Olympic Charter during the 2010 Games. There were nonetheless several challenges since the equal and simultaneous use of both languages is never something that is either fully established or absolutely obvious.

This was particularly true since the Games were held in British Columbia, where a large majority of the population speaks either English and/or Chinese. On my first visit to Vancouver in August 2009, I became aware of strong reservations and fierce criticism regarding the insufficient use of French and realised that French-speakers both in and outside Canada had high expectations which were voiced in the ensuing months.

In these conditions, I devoted myself to accompanying and supporting the efforts of both VANOC and the Canadian authorities and felt confident in their ability to fulfil their commitments. I worked at strengthening partnerships between IOF and IOC, VANOC, the Canadian authorities and the French-speaking associations of Canada. Thanks to the constant support of the accredited francophone diplomatic and consular staff in both Ottawa and Vancouver, I was able to further the multilateral action initiated by IOF at the Beijing Games, and ensure that relations with VANOC and the Canadian authorities were prolonged and effective.

2. Vancouver 2010: the French language and francophonie on the highest podium

As early as the end of 2009, at the Official Languages Act's 40th anniversary celebration and under increasing political, diplomatic, institutional and media pressure, VANOC initiated vast-scale efforts to inform and mobilize all the parties involved in organising the Olympic Games in both languages. These efforts paid off. On my second visit in November 2009, I noticed that nearly all previously identified obstacles and inadequacies had either been removed or were in the process of being done away with. The Federal Government of Canada and the governments of several provinces allocated substantial funds to support VANOC's efforts and people were no longer upset by signage in French at Vancouver's entry points.

As a result of these developments VANOC was able to make the games a truly "bilingual experience" for the both Olympic family and spectators alike. Signs, all communications tools, official speeches, written and oral announcements and 20% of volunteers were all perfectly bilingual. What is more, several innovations and good practices were tested: the creation within VANOC of the Official Languages Advisory Committee, an internal governance policy promoting bilingualism, the "Bonjour" badges worn by French-speaking volunteers placed in strategic locations, a wide-scale program of events featuring shows in French and performances by French-speaking artists at the official ceremonies and the Cultural Olympiad. Through all these initiatives and despite controversy after the opening ceremony, which was more cultural than linguistic, Vancouver 2010 definitely put the French language on the highest podium.

For the first time too, both the Canadian and the international francophonie community were given significant exposure in both sports and cultural events. A "Place de la Francophonie" was created and hosted 200 shows during the two weeks of Olympic celebrations. A young sportsman from Ivory Coast and 15 of the Games of La Francophonie's award-winning artists accepted my invitation to experience the Olympic Games from the inside and share in the daily lives of both the champions and the Place de la Francophonie artists. In this way, I endeavoured to promote the francophone community's diversity in sports and culture, the richness of its youth, particularly in Africa, which is poorly represented at the Winter Games.

Lastly, drawing on the success of the first event in Beijing, the IOF organised another "Francophone event" in Whistler the day after the opening ceremony, where I was able, together with H.E. Abdou Diouf, Denis Oswald and John Furlong, to unite the francophone political and Olympic family. I then held several meetings with the francophone Olympic movement, notably with the IOC members who enabled us to develop trusting relations, which we should now endeavour to maintain.

As well as the measures implemented before and during the Games, the benefits of our collaboration with IOC and VANOC, must henceforth lie in the linguistic, sporting and cultural legacy we leave. A “Guide to good linguistic practices” must be compiled in preparation for the Games in London, Sochi and Rio and for the Youth Olympic Games. This guide must be shared with the next organisers and should provide concrete solutions to the issues of bilingualism. Francophone states, governments and civil society must join forces to promote young francophone sportsmen, sportswomen and artists, using the success of the Place de la Francophonie events as their model. Lastly, bonds with IOC members and with the francophone Olympic and sports families in general, should be further strengthened.

3. Recommendations

For IOF

1. Appoint the Great Witness for the next Games as soon as possible so that he/she can rapidly establish high-level contact with Olympic and political leaders;
2. Consider appointing a Great Witness for an entire Olympiad (both the summer and the winter games) instead of just for the seasonal games. This would allow for continuity between each of the seasonal games and ensure that he/she capitalizes on the experience of the first assignment, particularly if the Great Witness has been successful in establishing trusting relations with the Olympic family.
3. Set up an annual meeting of the Secretary General of La Francophonie with francophone IOC members and francophone chairmen of the international federations.
4. As early as possible, set up a group of francophone ambassadors in the countries hosting the next Games. The Beijing and Vancouver groups have proved how effective this is. It is important that the next Great Witnesses should be able to benefit from this kind of support network.
5. Initiate and support official or unofficial meetings between members of the francophone Olympic and sports family (IOC members, chairmen of international federations, chairmen of National Olympic Committees). It is necessary to foster, together with the Olympic and sports movement and in partnership with IOC, greater cooperation between francophone sports leaders and strengthen their relations with the francophone political authorities.

6. Create a small group of experts mostly from IOF member states and governments and from the sports and Olympic movement, to coordinate initiatives and support bids by francophone nations to organise large sports events.

7. Prolong cooperation with VANOC beyond the Vancouver Game to compile a guide of good linguistic practices, thus ensuring the transmission of the linguistic legacy of these Games.

8. Develop cooperation with the IOC and the OCOGs of London, Sochi and Rio, so that the linguistic legacy of the Vancouver Games can be transmitted to them and have this issue figure on the skills transfer programme implemented by IOC.

9. Step up efforts proposed since the Beijing Games to guarantee visibility of the Francophone community during the Games. For example, continue to organise a francophone event at every Olympic Games, while making some changes to practical details.

10. Step up efforts initiated in Vancouver to promote francophone cultural diversity. The promotion of francophone sports and culture initiated by IOF in Vancouver when it invited the winners of the Games of La Francophonie, should be repeated in London and form part of a francophone cultural programme put together in collaboration with the francophone ambassadors, the French-speaking community of London and the francophone NOCs, along the same lines as the Place de la Francophonie initiative in Vancouver.

11. Ensure that sufficient IOF human resources can be dedicated to this issue and its challenges, both before and during the Games. I believe it would be desirable to set up a “Commission for francophonie in international sport”, comprising a small, highly operational team that would be capable of supporting the requisite work of influence in this area.

For the IOC and the Olympic family

12. Make Annex A of the Multiparty Agreement applied by VANOC the benchmark framework for linguistic duality that should be presented by IOC to all the organising committees.

13. Include the linguistic legacy of the Vancouver Games in the skills transfer programme deployed by IOC for the OCOGs, using a Guide of good practices that will be compiled by IOF and VANOC.

14. Confirm, as of the London Games, that speeches in the official ceremonies will henceforth always feature in equal portions in the two languages.

15. Encourage sponsors to continue the bilingual communication initiated in Vancouver.

16. Start reflecting within IOC on what policy should be adopted to promote bilingualism and multilingualism at both the Olympic Games and the Youth Olympic Games. Multilingualism is a particularly pressing concern at the Youth Olympic Games and is one of the main conditions for their success, given the spectators' age and the educational program offered to them.

17. For the francophone Olympic and sports family:

- Encourage regular gatherings of the francophone Olympic and sports family and organise cooperation, particularly in the fields of solidarity and peace; education of young people through sport; movement of athletes; access to responsibility; welcoming to and organisation of major sports events.

- Most importantly, foster cooperation before the games regarding the preparation of athletes, for example, by creating a francophone training camp, and also regarding the economy and culture during the Games, for example by coordinating the initiatives of the various different « Community Centres » and « Clubs » set up by the francophone delegations. Use the success of the Place de la Francophonie initiative in Vancouver as inspiration.

For the next OCOGs

18. Well ahead of the Games, set up a department dedicated specifically to the official languages, integrate the translating team, and develop an internal governance policy that accounts for the issue of bilingualism.

19. Use Annexe A of the Multiparty Agreement applied by VANOC as a road map to develop the OCOGs' policy of respect for linguistic duality at the Games.

20. Organise a work meeting with IOC, VANOC and IOF dedicated to the transfer of VANOC and IOF's linguistic skills.

21. Use the Vancouver Games' Guide to Good Linguistic Practices, the benchmark for the development of concrete bilingual tools in the next Games.

22. Use VANOC's official languages advisory committee as a model to establish a consultation group that meets regularly with VANOC, IOF, the accredited francophone ambassadors of the host countries and the representatives of the francophone community in the host country.

23. With the help of this advisory committee, develop cooperation with the francophone diplomatic community and associations, particularly with a view to recruiting francophone volunteers, providing linguistic training, and compiling a cultural events programme.

Sigles

CCLO : Comité consultatif pour les langues officielles

CIO : Comité international olympique

CNO : Comité(s) national(aux) olympique(s)

COJO : Comité d'organisation des Jeux olympiques

COVAN : Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver

CPAC : Chaîne d'affaires publiques par câble

CRTC : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

FCFA : Fédération des associations francophones et acadienne du Canada

FFCB : Fédération des francophones de Colombie-Britannique

FI : Fédérations internationales

IPC : International Paralympic Committee

JO : Jeux olympiques

JOJ : Jeux olympiques de la jeunesse

LOCOG : Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2012 à Londres

OIF : Organisation internationale de la Francophonie

TPSGC : Travaux publics et services gouvernementaux Canada







29 juin 2009
OIF (Paris)

29 juin 2009, OIF, Paris
Pascal Couchepin, ancien président de la Confédération suisse, est nommé Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver par Adbou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie



30 juin 2009
Mission au CIO (Lausanne)



30 juin 2009, CIO, Lausanne
Rencontre entre Pascal Couchepin et Jacques Rogge au siège du Comité international olympique



14 août 2009, Vancouver
Pascal Couchepin et John Furlong signent la Convention pour la promotion du français dans les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver



14 août 2009 Signature de la Convention avec le Covan



11 février 2010 Inauguration de la Place de la Francophonie (Vancouver)

11 février 2010, Place de la Francophonie, Vancouver
Située en plein cœur de Granville Island, la Place de la Francophonie est inaugurée par Jean Côté, directeur général, Serge Corbeil, vice-président de la Fédération des francophones de Colombie-Britannique, James Moore, ministre fédéral du Patrimoine canadien, et Pascal Couchepin

Concerts gratuits, spectacles de rue, pavillon agrotouristique, expositions seront offerts au public jusqu'au 28 février dans une ambiance de fête continue



Le Grand Témoin de la Francophonie avec Jean Côté, l'ambassadeur Alexandre Fasel et le conteur Mathieu Lipé, jeune lauréat des VI^{es} Jeux de la Francophonie



12 février 2010

Le « BC Place » au cœur de Vancouver accueille la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques



12 février 2010 Cérémonie d'ouverture des Jeux

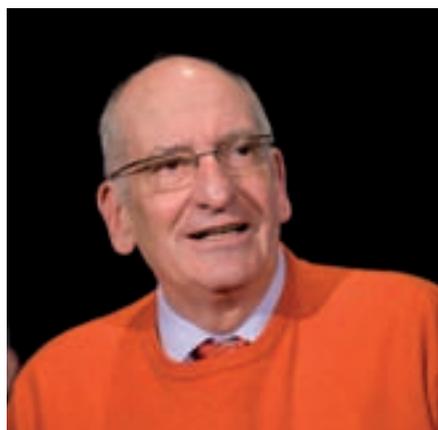
13 février 2010, Événement francophone à Whistler

Abdou Diouf et Pascal Couchepin réunissent la famille francophone et olympique à Whistler sous la bannière « Relayons la flamme francophone », en présence notamment de :

- 1 Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO
- 2 John Furlong, directeur général du COVAN
- 3 Nancy Greene Raine, sénatrice
- 4 Jean Charest, Premier ministre du Québec



13 février 2010 Événement francophone à Whistler





1



2



3

Relayons
la flamme
francophone
Vancouver 2010



4





Abdou Diouf en compagnie du prince Albert II de Monaco, de Tony Estanguet, champion olympique de canoë-kayak et de Guy Druet, ancien ministre, champion olympique d'athlétisme



David Douillet, champion olympique de judo, et Nawal El Moutawakel, ancienne ministre, membre de la Commission exécutive du CIO



Le Secrétaire général avec Francine Bolduc, directrice de la Fonction des langues officielles du COVAN, Elisabeth Lefrançois et Jacques Gauthier, Envoyé personnel du Premier ministre du Canada pour le bilinguisme dans les Jeux olympiques



Angélique Kidjo se produit en concert à l'invitation de l'OIF



Lamine Diack, membre du CIO, président de la Fédération internationale d'athlétisme, et Pernilla Wiberg, championne olympique de ski alpin, membre du CIO



13 février 2010 Exposition
des lauréats des VI^{es} Jeux
de la Francophonie



13 février 2010, Exposition
des lauréats des Jeux de la
Francophonie à Vancouver
Abdou Diouf et Michaëlle Jean
rencontrent les lauréats des
concours artistiques des VI^{es} Jeux
de la Francophonie 2010 en
résidence d'artiste à Vancouver
à l'invitation de l'OIF



Abdou Diouf et Naomi Yamamoto,
ministre de la Francophonie de
la Colombie-Britannique



14 février 2010 Journée de la Francophonie à Vancouver

14 février 2010, Journée de la Francophonie à Vancouver

Transe Express, compagnie française d'art de la rue invitée par le consulat général de France

Dégustation de fromages et de chocolats organisée par les consulats généraux de Suisse et de France et le consulat de Belgique



2

1

Concert pour la saint-Valentin francophone sur la Place de la Francophonie organisé en partenariat avec l'OIF :
1 Nicolas Fraissinet
2 Kareyce Fotso

- 3 Valérie Sajdik
- 4 Carlos Placeres
- 5 Angélique Kidjo



3



4



5



15 février 2010
Journée du Québec

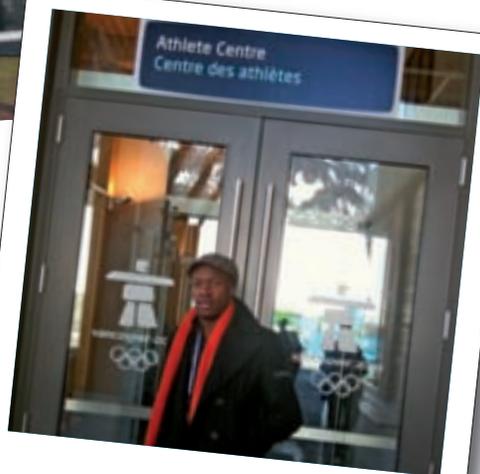
15 février, Journée du Québec
Garou en concert sur
la Place de la Francophonie
à Vancouver



18 février 2010 : Visite du Village olympique de Vancouver



18 février, Visite du village olympique de Vancouver avec Youssef Ben Meité, lauréat des VI^{es} Jeux de la Francophonie en athlétisme



Épinglette « Bonjour » portée par des membres de la Fédération des francophones de Colombie-Britannique et du gouvernement fédéral



20 février 2010, Whistler

Pascal Couchepin et Youssef Ben Meité rencontrent Ken Melamed, maire de Whistler, et des bénévoles francophones

Signalétique bilingue et signature officielle bilingue





Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à :

- Son Excellence
Monsieur Abdou Diouf,
Secrétaire général de la Francophonie

- Mesdames et Messieurs
les chefs d'État et de gouvernement
francophones

- Le Docteur Jacques Rogge,
Président du CIO, et ses collaborateurs

- Mesdames et Messieurs
les membres du CIO

- Monsieur Phil Craven,
Président du Comité international
paralympique

- Monsieur John Furlong,
Directeur général du COVAN,
et ses collaborateurs

- Son Altesse Sérénissime
Le prince Albert II de Monaco

- Son Excellence
la Très Honorable Michaëlle Jean,
Gouverneure générale du Canada

- Le Très Honorable Stephen Harper,
Premier ministre du Canada

- L'Honorable Jean Charest,
Premier ministre du Québec

- Mesdames et Messieurs
les ministres des Affaires étrangères
et les ministres des Sports des pays
francophones

- Mesdames et Messieurs
les ministres fédéraux du Canada

- Mesdames et Messieurs
les ministres du gouvernement
du Québec

- Mesdames et Messieurs
les ministres du gouvernement de
la Colombie-Britannique

- Mesdames et Messieurs
les ambassadeurs des pays
francophones accrédités à Ottawa

- Mesdames et Messieurs
les consuls généraux des pays
francophones à Vancouver

- Mesdames et Messieurs
les présidents des fédérations
internationales

- Mesdames et Messieurs
les présidents des comités nationaux
olympiques des pays francophones

- Mesdames et Messieurs
les présidents des fédérations
et associations francophones du
Canada, et leurs collaborateurs

Je tiens à témoigner toute
ma reconnaissance plus
particulièrement à celles et
ceux qui m'ont accompagné
tout au long de ma mission :

- Monsieur René Fasel,
membre de la commission exécutive
du CIO, Président de l'Association
des fédérations internationales
des sports d'hiver, Président de la
commission de coordination des
Jeux d'hiver de Vancouver, ainsi que
son épouse et son collaborateur
Monsieur Yves Vonlanthen

- Monsieur Denis Oswald,
membre de la commission exécutive
du CIO, Président de l'Association
des fédérations internationales
des sports d'été, Président de la
Commission de coordination des
Jeux d'été de Londres

- Monsieur Jean-Claude Killy,
membre du CIO, Président de la
Commission de coordination
des Jeux d'hiver de Sotchi 2014

- Monsieur Yvan Cournoyer,
ancien joueur de hockey sur glace
de la Ligue nationale de hockey
du Canada

- Monsieur Edgar Grospiron,
champion olympique de ski
acrobatique lors des JO d'Albertville
en 1992

- Monsieur Jacques Bilodeau,
Représentant personnel
du Premier ministre du Canada pour
la Francophonie

- Monsieur Jacques Gauthier,
envoyé personnel du
Premier ministre du Canada
pour le bilinguisme dans les Jeux
olympiques
- Monsieur Ken Melamed,
Maire de Whistler
- Son Excellence Monsieur
Alexandre Fasel, Ambassadeur,
Chef de la division politique ONU et
autres organisations internationales
du Département fédéral suisse
des Affaires étrangères
- Son Excellence Monsieur
Mouldi Sakri, Ambassadeur de
Tunisie au Canada, Président
du Groupe des ambassadeurs
francophones au Canada
- Son Excellence Monsieur
François Delattre, Ambassadeur
de France au Canada
- Son Excellence Monsieur
Werner Baumann, Ambassadeur
de Suisse au Canada
- Son Excellence Monsieur
Louis Bony, Ambassadeur
de Côte d'Ivoire au Canada
- Monsieur Walter Deplazes,
Consul général de Suisse
à Vancouver
- Monsieur Alexandre Garcia,
Consul général de France à Vancouver
- Monsieur Stéphane Decoutère,
mon conseiller personnel
- Monsieur Christophe De Kepper,
Chef de cabinet du président du CIO
- Monsieur Gilbert Felli,
Directeur exécutif pour les Jeux
olympiques au CIO
- Madame Florence Lethier,
Chef de projet coordination des Jeux
olympiques d'hiver au CIO
- Madame Francine Bolduc,
Directrice de la Fonction des
langues officielles du COVAN, et ses
collaborateurs Elisabeth Lefrançois
et Robert Cousin
- Monsieur Serge Corbeil,
vice-Président de la Fédération
des francophones de Colombie-
Britannique
- Monsieur Michel Matifat,
Président de la Société
de développement économique
de la Colombie-Britannique
- Monsieur Jean Coté,
Directeur général de la Place de
la Francophonie, et l'ensemble
de son équipe
- Madame Audrey Delacroix,
Commissaire pour la langue
française dans les Jeux olympiques
et les collaborateurs de l'OIF

Table des matières

2 Introduction

4 1. Le contexte de la mission

5 1.1 La place de la langue française dans les Jeux olympiques et paralympiques

La première langue officielle des Jeux olympiques

Le cas particulier des Jeux paralympiques

7 1.2 Le contexte politique et juridique des Jeux au Canada

Un dispositif juridique et institutionnel favorable au bilinguisme

Une forte attente canadienne, francophone et internationale

10 1.3 La prise en compte croissante du fait francophone

L'héritage des précédents Grands Témoins de la Francophonie et mes priorités

Des partenariats étroits avec la famille olympique et la famille francophone

18 2. Vancouver 2010 : le français et la francophonie sur la première marche du podium

19 2.1 La langue française à l'honneur

Les bons points

Les innovations

Les insuffisances et les polémiques

28 2.2 Une forte présence sportive et culturelle francophone

L'événement francophone du 13 février 2010

La Place de la Francophonie

Les lauréats des Jeux de la Francophonie de Beyrouth

32 2.3 Le legs linguistique et culturel

La présence culturelle et sportive francophone

Le guide des bonnes pratiques linguistiques

34 3. Les recommandations

35 3.1 À l'intention de l'OIF

36 3.2 À l'intention du CIO et de la famille olympique

37 3.3 À l'intention des futurs COJO

38 Conclusion

40 Annexes

42 Annexe 1 : Lettre de mission du Grand Témoin de la Francophonie

45 Annexe 2 : Programme d'activité 2009-2010 du Grand Témoin de la Francophonie

50 Annexe 3 : Convention pour la promotion du français dans les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

64 Annexe 4 : Annexe A de l'Entente multipartite signée entre le COVAN et les autorités canadiennes le 14 novembre 2002

66 Résumé

79 Sigles

81 Album de photos

93 Remerciements

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle compte à ce jour cinquante-six États et gouvernements membres et quatorze observateurs qui totalisent une population de 870 millions. On recense 200 millions de locuteurs de français dans le monde. Présente sur les cinq continents, l'OIF regroupe près du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies. Créée en 1970 à Niamey (Niger), l'OIF célèbre son quarantième anniversaire en 2010.

L'OIF apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions politiques et de coopération, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des actions de l'OIF.

La cohésion de la communauté francophone repose sur le partage d'une langue commune, le français. Promouvoir et renforcer la visibilité, l'usage et l'enseignement de la langue française – moyen d'accès à la modernité, outil de communication, de réflexion et de création – sous-tend l'ensemble des actions de la Francophonie. Cette vocation première de l'OIF passe par l'appui à l'enseignement du français, la préservation de son statut et de son usage dans les organisations internationales, les institutions européennes et africaines, les grandes manifestations culturelles ou sportives et la promotion de la création littéraire francophone. Dans la majorité des États et gouvernements de l'OIF, le français cohabite avec les langues maternelles : une cohabitation à favoriser.

Le dialogue entre la Francophonie et les autres grandes aires linguistiques préserve la diversité culturelle dans sa dimension linguistique et renforce la place du français dans le monde.

56 États et gouvernements membres

Albanie, Principauté d'Andorre, Arménie, Royaume de Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Cap-Vert, République centrafricaine, Chypre, Communauté française de Belgique, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, Ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldavie, Principauté de Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam.

14 observateurs

Autriche, Croatie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Mozambique, Pologne, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Ukraine.

Produit par la Direction de la langue
française et de la diversité culturelle
et linguistique
Directeur : Frédéric Bouilleux
Commissaire pour la langue
française dans les Jeux olympiques :
Audrey Delacroix

Édité par le Service de communication
de la Francophonie
Chef du service : Anissa Barrak
Chargée des publications :
Nathalie Rostini

Création graphique :
Septentrion - Philippe De Langhe

Traduction : Alto International

Révision : Réjane Crouzet

Crédits photo : tous droits réservés
(Cyril Bailleul / OIF - Pamela Bethel -
DPPI / SIPA)

© Organisation internationale
de la Francophonie, Paris, juin 2010.
Tous droits réservés
ISBN : 978-92-9028-328-7

Ce document participe à la protection
de l'environnement. Il est imprimé
sur du papier issu de forêts gérées
durablement, avec des encres
à base d'huile végétale.

Imprimé en France par Bulet Graphics



La langue française et la Francophonie aux Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver

Désigné le 29 juin 2009 par le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, en tant que Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver, M. Pascal Couchepin a négocié et signé avec le COVAN la Convention multilatérale pour la promotion du français dans les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il a réalisé sa mission d'observation et de sensibilisation du 9 au 23 février 2010.

Ses conclusions sont consignées dans ce rapport qui enregistre de nombreux points de satisfaction et formule des recommandations pour les futurs Jeux olympiques.

Après les Jeux d'Athènes (2004), ceux de Turin (2006) et de Pékin (2008), l'OIF poursuit cette action de sensibilisation, d'observation et de renforcement de l'usage du français aux Jeux d'hiver de Vancouver (2010).

À la demande des chefs d'État et de gouvernement de ses pays membres, l'OIF a placé la promotion de la langue française dans la vie internationale parmi ses priorités stratégiques. C'est dans ce cadre que la Francophonie se mobilise pour la promotion du français comme langue olympique.

Pascal Couchepin est né en 1942 à Martigny-en-Valais. Avocat de profession, actif dans le domaine de la santé, au sein d'associations en faveur de handicapés et de conseils d'administration d'entreprises du secteur de l'énergie, des communications et de l'industrie mécanique, il entame en 1968 une carrière politique de quarante ans, d'abord à l'exécutif de sa ville natale qu'il présidera de 1984 à 1998, puis au Parlement fédéral, de 1979 à 1998.

Élu le 11 mars 1998 au Conseil fédéral (le gouvernement suisse), Pascal Couchepin dirige de 1998 à 2002 le Département fédéral de l'Économie et représente la Suisse au sein de l'Organisation mondiale du commerce, de la Banque mondiale et de la Banque européenne de reconstruction et de développement. Il dirige ensuite, de 2003 à 2009, le Département fédéral de l'Intérieur, ministère en charge de l'éducation, de la recherche, de la culture, de la santé et des affaires sociales.

Pascal Couchepin a été Président de la Confédération helvétique en 2003 et en 2008. Il a quitté le Conseil fédéral le 31 octobre 2009 après onze années passées au sein du gouvernement suisse.



**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

13, QUAI ANDRÉ-CITROËN
75015 PARIS (FRANCE)
TÉLÉPHONE : +33 (0)1 44 37 33 00

www.francophonie.org

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie